

Mgr Lambert de la Motte

Journal 1674

Amp, volume 877, pages 531-553^{o1}

[p. 531]

Continuation du journal de l'évêque de Bérithé

Depuis le 19 décembre 1673 jusqu'au 2 février 1674, ledit évêque n'a pu rien écrire de ce qui s'est passé chaque jour en les missions comme il a fait pendant l'année 1673, à cause d'une grande maladie qu'il a eue pendant ce temps-là, de sorte que pour continuer ledit journal, il remarquera en général les principales choses qui sont arrivées pendant sa maladie.

Le 20 décembre 1673, Mr de Chandebois, missionnaire, qui était venu de France avec Mgr d'Héliopolis et demeuré malade à Vaiapour Arna [Inde] arriva, qui apporta la confirmation de la nouvelle des conquêtes du roi sur les Hollandais et plusieurs lettres et paquets de divers lieux.

¹ Le Père Adrien Launay a publié une partie de ce Journal (de ce début jusqu'au 13 mai 1674), qui en est une copie conservée dans les Amp, vol. 876, p. 897-915, (*Histoire de la Mission de Siam. Documents historiques, tome I: 1657-1811*, Paris, Téqui, 1920, p. 52-60 et 64). Ici, nous reproduisons des Amp, vol. 877, à partir de la page 531, le Journal écrit de la main de Mgr Lambert.

Sur la fin de décembre [1673], l'infirmité de l'évêque de Bérithé s'augmentant, l'interprète des missionnaires en fut donner avis à la Salle Royale, où les mandarins s'assemblent tous les jours pour délibérer sur toutes les affaires ; en même temps, ils donnèrent ordre à un habile médecin de l'aller voir et dépêchèrent un express pour en aller donner avis au roi qui était à Lavo [Louvo], qui est éloigné de 15 ou 16 lieues de la ville royale. Sa Majesté, qui a inclination pour l'évêque de Bérithé, envoya ordre par écrit à deux de ses médecins de le traiter, et à quelques mandarins considérables de le visiter de sa part. Le plus habile des deux médecins, qui est originaire de Canton, ayant pris à son compte de le guérir, on ne manqua pas l'occasion de lui parler de la religion chrétienne, dont il voulut être instruit, avec un disciple de la même nation qui ne le quitte jamais. Après un mois de conférences sur cette matière, tous deux déclarèrent qu'ils avaient pris résolution d'embrasser la religion catholique, et demandèrent d'être encore plus amplement éclaircis de ses mystères.

1674

Au commencement de janvier 1674, on reçut les lettres et relations de Mrs Deydier et de Bourges du Tunkin par le vaisseau des jésuites qui en venait, où était le Père Philippe Marini ; nous apprîmes la continuation du schisme, du scandale, des calomnies, des mensonges, des pernicieuses maximes des religieux de cette Compagnie et de leurs émissaires, qui paraissent incroyables quoique très assurées. Les Pères Ferreira et Pimentel, jésuites, qui étaient partis de Macao pour aller au Tunkin, ont voulu passer pour ambassadeurs envoyés du roi du Portugal ; mais ayant débarqué une partie de leurs marchandises à terre, pour éviter la douane, ils furent mis en prison et aux fers, avec les principaux de leur vaisseau, sans que la qualité prétendue d'ambassadeur qui leur avait été donnée

par le Père Philippe Marini les put sauver de cette grande disgrâce, ni lui-même, de la prison. Au contraire, après leur confession, l'affaire ayant été jusqu'aux oreilles du roi, il les traita de fourbes et [ils] furent condamnés en 4 ou 5000 francs d'amende ; au moyen de quoi, ils sortirent de cette affaire, après avoir demandé pardon au roi qui leur ordonna à tous de s'en retourner et de ne pas demeurer dans son royaume. Le Père Marini néanmoins n'a pas laissé d'y contrevenir à cet ordre en faisant descendre à terre ces deux religieux secrètement lorsqu'il s'en retournait.

Sur l'arrivée d'un jacobin envoyé de ses supérieurs de Goa pour être curé en la place du Père Louis Fragoso, commissaire du Saint-Office, lequel est mandé à Goa et déposé par l'ordre de l'Inquisition générale de Rome, pour le démêlé qu'il a eu avec l'évêque de Bérithe en 1666 dont la censure a été confirmée et approuvée par Rome. On crut qu'il fallait procéder avec ce nouveau jacobin avec toute la douceur possible, on l'envoya visiter de la part des évêques par le Père Louis, de l'ordre de saint François, portugais, qui demeure en la maison des missionnaires, qui lui porta le bref de Clément IX dont il dit n'avoir pas de connaissance non plus que ses supérieurs. Il témoigna qu'il serait bien aise s'il en avait une copie authentique pour leur envoyer, ce qu'on lui accorda. Quelques jours après, le même religieux lui fit porter une patente d'approbation de la part de Mgr de Métellopolis qu'il reçut ; mais les autres religieux, en ayant eu nouvelle, firent tant auprès de lui qu'il la renvoya 5 ou 6 jours après, avec une lettre adressante *[sic]* à ce religieux par laquelle il le pria de faire ses excuses aux trois évêques et de rendre cette patente à Mgr de Métellopolis. Ce religieux lui fit réponse que son procédé était tel en cette rencontre qu'il lui déclarait qu'il ne se mêlait point du tout de cette affaire et retint la patente sans lui faire mention que par sa réponse qu'il lui eut rendue. Depuis ce temps-là jusqu'à présent

cette affaire est demeurée en cet état ; cependant ledit Père de saint François a signé sur notre registre comme il a porté le bref de Clément IX et la patente de Mgr de Métellopolis au dit jacobin et qu'il les a agrégés.

Le 13 janvier

On reçut nouvelles de Mr Pérez, prêtre, portugais de nation et agrégé à notre mission, par lesquelles il écrivait de Tenasserim, qu'après la mort du curé, auquel il a administré les derniers sacrements, il a été élu par les chrétiens de ce lieu-là en sa place ; ce qui a donné beaucoup de joie aux missionnaires, à cause que ce poste est important pour nos missions, et que personne ne se peut plaindre que nous ayons usurpé cette église-là. On lui a écrit qu'il peut demeurer à Tenasserim pour avoir le soin des chrétiens qui y sont, et qu'on pense lui envoyer Jean de Manille, qui est un bon sujet, après qu'il sera ordonné prêtre, afin qu'il puisse aller par les villages prêcher l'évangile aux gentils, dont il sait la langue, pendant que ce nouveau prêtre desservira l'église de Tenasserim et y tiendra les petites écoles.

Dans ce même mois, le roi envoya demander le plan d'une fort belle église qu'il voulait faire bâtir suivant qu'il l'avait promis ; Mgr de Métellopolis le lui fit présenter et demeura à Lavo [Louvo] où était la Cour, afin de solliciter l'exécution de ce dessein et pour y ménager les intérêts de la religion catholique.

Février 1674

1.- L'évêque de Bérithé écrivit une lettre de remerciement au roi de Siam pour toutes les bontés qui lui avaient été témoignées de sa part pendant sa maladie ; elle

fut portée le même jour à la Cour, à Mgr de Métellopolis, pour la traduire et la présenter ou faire présenter au roi.

[p. 532]

Il faut remarquer que depuis le 19 décembre jusqu'à ce dit jour, 1 février, qui est le temps de la maladie de l'évêque de Bérithe, il fut baptisé sept ou huit adultes, deux ou trois petits enfants, et quatorze ou quinze personnes moribondes, tant à la prison qu'ailleurs, entre lesquelles il y a trois ou quatre petits innocents qui ont expiré peu après leur baptême.

2.- L'évêque de Bérithe a écrit à l'inquisiteur de Goa pour lui donner avis que les religieux par lui interdits ont persévéré plus d'un an dans les censures et qu'ils exercent tous les jours les sacrements comme si de rien n'était. On a baptisé à la prison un adulte près de mourir qu'il y avait longtemps qu'on instruisait, et un petit enfant prêt à expirer.

3.- On est allé catéchiser une femme gentile malade à l'extrémité. Il s'est présenté un mari avec sa femme infidèle pour être chrétiens. L'on continue à enseigner trois catéchumènes pour les disposer à recevoir le saint baptême la veille de Pâques.

4.- Nos Cochinchinois sont partis pour aller à la guerre dans deux galères du roi. Il leur est venu un ordre devant que d'embarquer, par lequel Sa Majesté leur ordonnait de quitter le lieu où ils sont, et que leurs femmes s'en aillent demeurer en un autre lieu, dans la ville, assez proche des missionnaires, afin, dit l'ordre du roi, qu'on y bâtisse l'église que le roi a promis de faire édifier à ses frais aux évêques français. Ces pauvres gens sont venus se plaindre à l'évêque de Bérithe, qui leur a dit qu'ils peuvent encore demeurer sur le lieu où ils sont, jusqu'à ce qu'il ait obtenu du roi un lieu en leur faveur plus proche des missionnaires, et qu'il allait écrire pour ce sujet à la Cour. Mr de Chamesson

n'étant point parti en janvier comme on écrit de Tenasserim pour Massulpatam, faute de vaisseau qui allât pour ce lieu-là. On a fait de nouvelles dépêches pour l'Europe où on y donne avis de ce qui s'est passé depuis les dernières qu'on y a écrites. On a eu avis de trois personnes de la campagne qui voulaient se faire chrétiennes, et d'un vieux chrétien médecin, ami de Mgr de Métellopolis, qui veut venir mourir proche des missionnaires.

5.- Un mauvais chrétien, renégat cochinchinois, qui avait été baptisé par les jésuites, vaincu par la patience et les bons offices des missionnaires, leur est venu déclarer qu'il se voulait confesser et faire le devoir d'un fidèle à l'avenir. Un père est venu offrir ses deux petits enfants à baptiser et a promis de donner l'aîné, âgé seulement de 4 ans, fort joli, pour être instruit dans notre séminaire, ce qu'on lui a accordé avec bien de la joie.

6.- On a baptisé un adulte de Négapatam après l'avoir instruit. Il est venu un Japon [Japonais] demander dispense de trois bans qu'on a jugé ne devoir pas l'accorder pour rétablir peu à peu les commandements de l'Église, qui sont dans l'oubli dans tous ces quartiers, et aussi parce qu'on a eu avis qu'il y avait un empêchement à son mariage qui méritait bien d'être examiné.

7.- On a baptisé les deux petits enfants dont on parla avant-hier. Une famille gentile qui demeure proche des missionnaires a promis de se faire chrétienne. Un chrétien qui trafique à Boraon, à environ la moitié du chemin d'ici à Pourcelouc, nous a dit qu'il connaît deux ou trois personnes qui voudraient bien ouïr parler de notre sainte religion, et qu'en ce lieu de Boraon, il y a 25 ou 30 hameaux d'anciens Laos [Laotiens] qui n'ont point de pagodes, qu'il y a peu de

talapoins^{o2}, et que ces peuples-là embrasseraient facilement le christianisme.

8.- Mr de Courtaulin est retourné de la Cour. Il a rapporté que les lettres que l'évêque de Bérithé écrivit au roi de remerciement y ont été bien reçues, et que Mgr de Métellopolis y négocie avantageusement les affaires de la religion. Il a achevé un livre où il traite indirectement de plusieurs erreurs qui se rencontrent dans la religion des Siams [Siamois] que le ministre, qui a une estime pour lui toute particulière, doit présenter au roi devant que de partir avec des troupes pour s'en aller sur les frontières de Camboye, où les Cochinchinois sont entrés et se sont saisis de la rivière et de la ville capitale. Leur dessein est de rétablir pour roi le frère de celui qui a été tué, et de combattre celui qui a été élu roi par les Camboyiens. On a été visiter une vieille femme malade périlleusement pour lui parler d'embrasser la foi de Notre Seigneur Jésus-Christ.

9.- On a conféré comment on pourrait procurer l'avancement de la religion et profiter des bonnes grâces du roi ; le moyen qui a paru le plus facile a été de demander une cinquantaine de familles à Sa Majesté pour le service des missionnaires, et pour qu'on connût par là l'estime qu'elle fait d'eux en leur donnant des vassaux, comme il a coutume de donner aux grands mandarins. Personne ne doute que le roi n'accorde cette faveur, ni que ces familles étant sujettes des missionnaires ne se fassent chrétiennes. Suivant ce projet, on a résolu de choisir des familles qui sont plus propres à embrasser la religion chrétienne, et qui n'ont ni talapoins, ni pagodes.

10.- On a baptisé ce matin cette femme moribonde qu'on fut visiter avant-hier : c'est un grand coup de la grâce, parce qu'elle s'était consacrée au service des idoles comme sont

² « talapoins » = moines bouddhistes.

nos religieuses à Dieu. On a reçu des lettres de Mr de Métellopolis qui écrit par un courrier qui va à Tenasserim que le roi lui a envoyé des fruits pour régale. On a été occupé pour faire les dépêches pour Mr de Chamesson et Mr Pérez par la voie de ce courrier qu'on a fait retarder plusieurs heures.

11.- Il est arrivé sept Cochinchinois, cinq chrétiens et deux catéchumènes, qui ont été portés ici par la tempête dans leur petite barque. Ils ont offert à l'évêque de Bérithe, en s'en retournant, d'emmener des missionnaires à la Cochinchine, ce dont il a béni Dieu. On a été pour confesser un vieux renégat qui était à l'extrémité ; mais on l'a trouvé sans parole et sans ouïe, deux femmes avec lui et un pagode *[sic]*³. Un mari et une femme gentils ont promis de se faire chrétiens. Dans le meurtre qu'on a fait d'un talapoin considérable, il a fait cette belle réponse à ceux qui lui ont demandé qui étaient ceux qui l'avaient blessé à mort : « Il n'est pas permis, a-t-il dit, à un homme qui porte mon habit de nommer ceux qui l'ont assassiné, ni de se venger. » C'est dans cette même maxime, que ceux de son couvent ont déclaré qu'ils ne pouvaient faire aucune poursuite de la mort de leur supérieur.

[p. 533]

12.- Le vieux médecin chrétien, ami de Mr de Métellopolis, est venu loger à notre petit hôpital avec trois de ses esclaves, afin d'y trouver son secours spirituel et consolation dans son mal. On a été instruire ce mari et cette femme qui déclarèrent hier qu'ils voulaient être chrétiens. On a fait de même chez notre médecin chinois, comme aussi à 3 ou 4 catéchumènes qui sont proches de nous.

13.- On a reçu deux paquets de Cochinchine de Mrs Mahot et Vachet par deux petits vaisseaux qui sont venus

³ Mgr Lambert a bien écrit « un pagode ».

de ce royaume, par lesquels nous apprenons la triste nouvelle de la mort de Mr Guiart, provicaire, arrivée le 24 mai 1673 à demi-journée de Faïfo, qui est une des plus grandes pertes que pouvait faire notre mission. Au surplus, on mande que les affaires de la religion y vont toujours de mieux en mieux, que le parti des Pères jésuites se diminue beaucoup et se détruit, que néanmoins les Pères François de Rivas et de Barthélémy d'Acosta font tout ce qu'ils peuvent pour y continuer le schisme sans garder ni la charité ni la justice ; bien au contraire se servant de lettres circulaires diffamatoires, impudentes et pleines de mensonges. Un chrétien concubinaire^{o4} avec une gentile, qui a été plusieurs fois exhorté par Mr de Métellopolis, est venu déclarer qu'il voulait se marier à cette païenne, laquelle voulait embrasser la foi. Ignace nous a amené un adulte gentil, qu'il a instruit et qu'on a baptisé.

14.- On a conféré qui on devait envoyer à la Cocincine pour tenir la place de Mr Guiart. On a été visiter quelques malades à la prison, et voir quelques gentils pour leur parler de la religion. L'évêque de Bérithé a reçu les lettres de Mr de Métellopolis. Ce dernier lui mande qu'on désire qu'il aille bénir des mines d'or et d'argent, dont le roi a fait faire l'ouverture où se doivent trouver plusieurs mandarins. Ces mines sont à une journée de Lavo [Louvo].

15.- On a résolu de retirer un homme qui est engagé pour 37 écus et demi. On pourra le dresser dans peu pour être catéchiste. On a été visiter quelques malades, et instruire quelques catéchumènes et mauvais chrétiens.

16.- Il est venu 3 Cochinchinois arrivés depuis peu, voir l'évêque de Bérithé, deux chrétiens et un gentil. Ce dernier a déclaré qu'il voulait être chrétien. On a résolu d'envoyer

⁴ Concubinaire. s. m. Qui entretient une concubine. *C'est un concubinaire scandaleux.* (DAF, 1694)

du secours d'ouvriers cette année à la Cochinchine. On a continué à instruire quelques catéchumènes.

17.- Il est venu un écolier du camp des Portugais, né à Siam, âgé d'environ 17 ans, demander à entrer dans notre séminaire, disant qu'il perdait tout son temps ; on lui a répondu qu'il fallait qu'il s'informât de nos règles, et que nous nous informassions de ses mœurs ; après quoi on lui donnerait réponse. On a été catéchiser notre médecin chinois et quelques catéchumènes.

18.- Le médecin chinois a dit qu'il était convaincu de la vérité de notre sainte religion ; cependant il a prié d'être baptisé sans éclat, parce qu'il craignait, si cela se faisait publiquement et venait à la connaissance de toute la Cour et de ceux de sa nation, qu'il en vint un notable préjudice en ses affaires. On lui a répondu qu'on y penserait et cependant qu'on continuerait à l'instruire. On a été aux prisons visiter les malades.

19.- On a résolu de faire venir un maître de Siam qui sache le bali, c'est-à-dire leur latin, pour apprendre à lire et à écrire la langue de Siam et le bali aux séminaristes qu'on destina pour cela. On a baptisé un petit garçon, fils d'un gentil qui veut être chrétien.

20.- On a été visiter plusieurs malades, et un d'eux a demandé à être amené à notre hôpital pour être instruit en notre religion, et une autre a dit qu'elle s'y fera transporter après-demain, du consentement de son mari, pour le même sujet.

21.- On a baptisé un petit enfant d'un gentil moribond ; on a visité la prison ; on a fait la charité spirituelle et corporelle au malade qui se fit hier apporter.

22.- Il est arrivé une chaloupe envoyée de Cochinchine par les prêtres de ce royaume-là à l'évêque de Bérithé avec un catéchiste pour être ordonné qui apporte une des plus

agréables nouvelles qu'il se puisse recevoir qui est que le roi a fort bien reçu les missionnaires français et a donné ordre à un d'eux de demeurer à la Cour avec permission d'y exercer toutes les fonctions de notre Sainte Religion et à l'autre de s'embarquer dans un de ses vaisseaux pour venir quérir l'évêque de Bérithé à Siam auquel il donne pouvoir de faire bâtir à Faïfo ou proche, en quelque lieu qu'il voudra. On écrit que le Père Barthélémy, jésuite, et Jean de Crux, fondateur de canons, se sont opposés à cela autant qu'ils ont pu tout ouvertement, mais qu'ils en ont eu la confusion, le blâme et l'indignation de ceux même de leur parti. Les missionnaires ont reconnu qu'une si grande grâce était un effet de la pure miséricorde de Dieu qu'ils ont béni de tout leur cœur.

23.- On a baptisé une adulte moribonde. On a instruit un autre malade pour la disposer au baptême. On a été occupé à dépêcher un courrier que le roi envoie à Tenasserim, et qui avait reçu ordre de passer chez les missionnaires.

24.- Notre petite chaloupe nouvellement venue de Cochinchine est arrivée de la douane où elle avait été arrêtée pour voir s'il n'y avait point de marchandises. Le plaisir que les missionnaires ont d'apprendre le détail des progrès de la religion, leur ont fait demander plusieurs choses au catéchiste Paul Thain qui était demeuré dedans. Outre la confirmation de toutes les nouvelles, il leur a dit depuis les lettres circulaires envoyées par Mr Mahot aux fidèles, instruite de la permission que le roi a donné aux chrétiens de professer leur foi, une infinité de gentils se présentent pour embrasser le christianisme et qu'en deux mois de temps, il en a instruit et baptisé [six cents] que si on pouvait demeurer à ce royaume-là, que la plus grande partie ne tarderait pas à adorer Jésus-Christ, que cette liberté de la religion, ayant été obtenue du roi à la sollicitation de l'évêque de Bérithé et de ses envoyés, les fidèles en sont si reconnaissants que cela a presque assoupi

le schisme des jésuites qu'on ne regarde plus que comme des fourbes et des menteurs.

[p. 534]

25.- On a baptisé un vieillard fort malade qui était venu à notre hôpital. On a instruit une femme malade qui désire fort être faite chrétienne, du consentement de son mari et de ses parents. On a enseigné quelques catéchumènes.

26.- On a continué à instruire cette femme malade qui donne des marques d'une haute vocation à la foi. On a été aux prisons. On a reçu nouvelles par une barque venue de Macao comme le Père Bonaventure Ybeynas avec ses compagnons de l'ordre de saint François, de la province de Manille, ont été chassés des lieux de leurs missions à la Chine par les menées des Pères jésuites et sont retournés à Macao.

27.- Mr de Métellopolis a écrit à l'évêque de Bérithé qu'autant il a reçu de joie de la nouvelle venue de Cochinchine ; et le roi l'a reçue avec peine, craignant qu'il ne prenne résolution de s'y en aller et a donné ordre à Mr de Métellopolis de savoir à quoi Mgr de Bérithé se déterminait. La réponse a été qu'il attendait à la prendre, qu'il eût vu l'ordre du roi de la Cochinchine, lequel étant conforme à l'avis qu'on lui donne. Il ne pourra s'exempter d'aller remercier ce prince de l'honneur qu'il lui fait de lui permettre de demeurer en son royaume, et de ce qu'il permet la liberté de la religion catholique, que si le roi de Siam désire qu'il demeure ici aux mêmes conditions, l'obligation qu'il lui a jointe à son inclination, le porterait à finir ici ses jours pour le service de Dieu et celui de Sa Majesté. On a délibéré sur l'envoi des missionnaires à la Cocincine et remis la résolution au retour de Mr de Métellopolis.

28.- On a été visiter notre médecin chinois que le respect humain et les intérêts temporels commencent d'ébranler. On a instruit plusieurs autres catéchumènes.

Mars 1674

1.- Les évêques ont arrêté qu'auparavant de se séparer, on fait des conférences sur les principales difficultés qui se rencontrent dans les missions sur plusieurs cas afin d'être conformes en un même lien de doctrine.

2.- On est allé parler de la religion à trois personnes qui désirent en être instruites. On a été aux prisons visiter les malades.

3.- Mr de Métellopolis est revenu de la Cour, qui a rendu compte de son voyage, dont le principal fruit a été qu'il a plu à Dieu d'accréditer la religion catholique par les conférences qu'il a eues avec plusieurs grands de la Cour et que quelques-uns en veulent être éclaircis, mais il faut du temps pour les disposer à l'embrasser. Il a dit que la nouvelle de Cocincine fait de la peine au roi qui fera tout son pouvoir, à ce qu'on croit, pour retenir ici l'évêque de Bérithé. Il a apporté l'ordre de faire venir les matériaux pour bâtir notre église, et qu'on pense fort à l'ambassade de France, et qu'on l'a prié de dire tout ce qu'il croit qui sera plus estimé en France, afin d'en envoyer pour présents à Sa Majesté Très Chrétienne.

4.- Les 3 évêques se sont assemblés et ont résolu de surseoir l'envoi des missionnaires à la Chine jusqu'à ce que les affaires soient plus disposées qu'elles ne sont pour en pouvoir espérer. Le sacre de Mr de Métellopolis a été arrêté pour le jour de Pâques. Il a été résolu que Mr Chevreuil restera à Siam.

5.- On a baptisé un malade moribond. On a pansé un homme qu'on a amené blessé périlleusement. Mr de Métellopolis a été visiter la prison.

6.- On s'est assemblé pour traiter beaucoup de choses qui regardent nos missions et particulièrement aux moyens de pourvoir à celle de la Cochinchine qui a plus besoin de secours que les autres, à cause de la liberté de religion qu'on y a accordée.

7.- Les 3 évêques se sont assemblés pour délibérer des affaires des missions et ont résolu que, si le roi de Siam persiste à vouloir que l'évêque de Bérithe demeure dans ses États, de lui proposer qu'il le fera à condition que Sa Majesté accorde des lettres patentes, par lesquelles il permet à ses sujets d'embrasser la religion catholique, et aux missionnaires de la prêcher partout. On croit qu'il l'accordera suivant le sentiment d'un de ses plus confidents mandarins. On a résolu de recommander cette affaire à Notre Seigneur, comme une de celles qui paraissent des plus importantes à l'Église ; de cette permission dépend la quantité de monde.

8.- On a agité plusieurs cas touchant les mariages et des infidèles et résolu qu'on les donne estimer bons en général et qu'il était nécessaire d'avertir la première femme quand un infidèle se fera chrétien et voudra épouser une chrétienne à peine de nullité du second mariage. Mr de Métellopolis a été voir une mandarine qui désire entendre ouïr parler de la religion.

9.- Le médecin chinois dont il est parlé est venu proposer ses difficultés à l'évêque de Bérithe. Il a témoigné être satisfait des réponses qu'on lui a faites, et réitéré la promesse de se faire chrétiens avec son disciple. Mr de Métellopolis a baptisé un petit enfant moribond en allant par la ville.

10.- On a été visiter notre médecin chinois et son disciple pour le disposer à recevoir le baptême. On a été à la prison et instruire quelques catéchumènes.

11.- On a reçu lettres du Père Bonaventure Ybeynas, de l'ordre de saint François, qui écrit aux évêques d'Héliopolis et de Bérithe que les jésuites ayant eu avis qu'il était à Canton avec deux de ces religieux pour attendre une occasion pour aller à sa mission. Le Père Valgrenier, visiteur, et le gouverneur de la ville de Macao donnèrent avis au gouverneur de Canton qui les envoya prendre, parce qu'il ne pouvait pas faire autrement, il les logea chez lui et leur dit qu'ils y pouvaient demeurer jusqu'à ce que l'empereur eut donné plus de liberté de prêcher notre sainte foi et qu'en attendant les deux pères qui ne savaient pas la langue pouvaient l'apprendre avec lui. Après trois mois de séjour, le Père [Bonaventure] Ybeynas demanda de retourner à Macao avec un de ses compagnons et que l'autre demeurait chez le gouverneur, ce qu'il lui accorda; ensuite de quoi ce Père est retourné à Macao avec beaucoup de satisfaction de ce gouverneur qui n'ait aucunement opposé aux missionnaires, ce qui fait dire à ce Père ces paroles remarquables que s'il n'y avait plus de jésuites à Macao et à Canton, l'entrée de la Chine serait libre aux missionnaires. Il donne avis encore d'un grand scandale qui est arrivé à Macao au sujet du procès par les jésuites qui ont avec un grand mandarin chinois qui est venu à Macao qui leur demande près de 1000 francs pour des marchandises qu'il a livrées à leur procureur et que sur le refus qu'ils ont fait du paiement, il a fait afficher par les rues et carrefours que le procureur des jésuites est un larron. On a amené un séminariste de Macao âgé de 12 ans contre le gré des Pères portugais d'ici.

12.- On a amené un malade gentil à notre hôpital auquel Mr de Mételopolis a aussitôt été parler de la religion. On a

disposé plusieurs catéchumènes pour être baptisés le Samedi Saint.^{o5}

[p. 538]^{o6}

Avril 1674

14.- On a baptisé un petit enfant en péril. On a instruit quelques catéchumènes et on a disposé toutes les choses nécessaires pour aller faire une mission. Les trois évêques ont signé un accord de plusieurs articles entre eux, par l'un desquels tous leurs revenus de quelque nature qu'ils soient seront partagés entre eux également.

15.- On a donné la tonsure et l'ordre de portier à Jean de Manille âgé de plus de trente ans qui est au service de la mission depuis 5 ans. On a fait le mariage de Ignace Done japon [japonais]. On nous a dit de bonne part qu'on crie fort contre les jésuites d'ici, à cause de plusieurs injustices qu'ils font. Mr de Métellopolis est parti pour faire mission à un village proche de la barre avec Mr de Chandebois et Jean de Manille.

16.- On a dressé le testament de Mgr d'Héliopolis. On a été visiter quelques personnes pour leur parler de la religion.

17.- On a célébré un mariage d'un Français avec la nièce de notre interprète. Mr d'Héliopolis a signé son testament et l'on a conféré de plusieurs affaires des missions.

18.- On a enterré un néophyte qui est mort à la prison. On a résolu de donner la tonsure au Frère chinois le jour de la Pentecôte. On a été visiter la prison.

⁵ Dans les Amep, volume 877, les deux pages 535 et 536 ont été déchirées. Nous y avons ainsi perdu le Journal de Mgr Lambert du 13 mars jusqu'au 13 avril 1674.

⁶ Il y a une erreur de numérotation entre les pages 537 et 538 des Amep, volume 877. Il faut donc lire la page 538 avant la 537.

19.- On a eu grande conférence pour aviser à perpétuer nos missions et résolu que, si Messieurs de notre séminaire de Paris et Messieurs nos procureurs de Paris ne répondent pas à ce que nous leur avons écrit, touchant l'union avec le séminaire de Saint Sulpice et à ce que nous attendons d'eux, qu'un des évêques retournera en France pour aviser à faire subsister une œuvre si importante à la gloire de Dieu et au prochain. On a pansé quelques malades auxquels on a parlé de notre religion dont 15 ont témoigné satisfaction. Un Anglais venu du Tunkin, n'ayant pu être payé de l'argent qu'il avait prêté au Père Philippe Marini, a intenté action contre les jésuites d'ici qui sont condamnés [x] de tout le monde, dont il naît un grand scandale. Cet Anglais a accusé le Père Marini de boire extraordinairement jusqu'à perdre la raison, ce qu'il a reconnu, pendant le voyage qu'il a fait avec ce Père.

20.- On a conféré de plusieurs choses qui regardent nos missions et particulièrement comme on y doit agir avec les Pères jésuites. On a été visiter les prisons.

21.- On a reçu nouvelle de l'arrivé d'un vaisseau de Cochinchine. On a arrêté d'envoyer donner avis à la Cour du départ de Mgr d'Héliopolis pour le Tunkin et de demander les passeports ordinaires pour pouvoir sortir du royaume.

22.- On a visité quelques néophytes pour les fortifier en la foi et quelques catéchumènes malades.

23.- On a apporté un chrétien fort malade à notre hôpital qu'on a soigné pour le spirituel et le temporel. On a reçu plusieurs dépêches de Cochinchine dont on n'a pu aujourd'hui achever la lecture. Elles sont si magnifiques et si surprenantes qu'on a résolu d'en rendre des actions de grâces particulières à Dieu.

24.- On a pu [lire] les lettres et relations qu'on a reçues de Cochinchine. On a la confirmation de toutes les nouvelles

qu'on a reçues par la chaloupe et que les affaires de la religion y vont toujours de plus en plus à l'avantage de la gloire de Dieu et que le parti des Pères jésuites y est tout à fait abattu et que les chrétiens sont dans la résolution de n'obéir qu'aux ordres de l'évêque de Bérithe et de son provicaire. Le grand scandale que les religieux de cette Compagnie ont donné a beaucoup servi à cela ; c'est ce qui a fait prendre résolution au Père de Rivas qui était supérieur de retourner ici comme il a fait par une barque particulière et de donner ordre au Père Barthélémy d'Acosta de s'en retourner à Macao, mais il n'a pas voulu obéir. L'engagement qu'il a dans un concubinage donnant à craindre qu'il ne tombe dans l'apostasie ainsi que le Père même de Rivas le dit. Sur la fin de la relation de Mr Mahot, il dit qu'il ne peut pas dire au certain le nombre de chrétiens qui ont été baptisés, mais qu'il n'a pas de peine à croire qu'il se monte tous les ans à 3 ou 4 mille. Il ajoute une chose remarquable qui est que Mr Manuel prêtre a eu une conférence devant un grand mandarin avec les bonzes qui ont été obligés d'avouer la vérité et la sainteté de notre religion. On a été visiter les prisons et panser quelques malades.

25.- On a donné les derniers sacrements à un malade qui était à notre hôpital. On a appris par les vaisseaux du roi venus de Canton la révolte de 5 provinces de la Chine contre les Tartares. On a reçu lettres de Mr de Métellopolis qui écrit à l'évêque de Bérithe qu'il est occupé à l'instruction de plusieurs infidèles qui étudient nos mystères avec grande affection.

26.- On s'est occupé d'expédier le catéchiste Ignace Donne pour aller en mission.

27.- On a soigné quelques malades spirituellement et corporellement. Le roi a envoyé deux courriers pour convier Mgr de Métellopolis de se rendre à la Cour. Ne s'en pouvant

pas dispenser, on a expédié une chaloupe pour lui mander de revenir.

28.- On a instruit quelques catéchumènes pour les disposer au baptême la veille de la Pentecôte. On a résolu que Mrs Bouchard et de Courtaulin iront à la Cochinchine, par le retour de la barque qui est venue de ce royaume-là le mois de février dernier.

29.- On a été à la prison assister quelques malades et continuer à enseigner quelques catéchumènes.

30.- On a été administrer un chrétien qui est à l'extrémité en notre hôpital. On a été occupé à disposer de bien des choses pour le départ de Messieurs Bouchard et de Courtaulin pour la Cochinchine.

Mai 1674

1.- On a enterré un Chinois qui est mort cette nuit en notre hôpital. Mr de Métellopolis est retourné de sa mission dont il a fait le récit qui nous a comblés tous de joie, ayant laissé environ 80 catéchumènes qu'on instruit tous les jours, qui reçoivent tous de l'instruction de nos saints mystères avec un contentement indicible. Mr de Chandebois et le catéchiste Ignace ne les quitteront point qu'ils ne soient baptisés.

2.- On a résolu que l'évêque de Bérithé ira à la Cour pour y négocier plusieurs affaires importantes pour la mission, et pour déclarer sa résolution au roi sur son voyage de Cochinchine. Un des envoyés du roi de Cochinchine est venu voir le prélat. Il lui a dit bien des choses qui regardent son voyage en ce pays, ou celui des missionnaires qu'il y voudra envoyer.

[p. 537]

3.- Mr de Métellopolis a été visiter les prisons. Il a trouvé un aveugle gentil assez malade et dans une grande nécessité corporelle. Il a été prier un officier de permettre à ce pauvre prisonnier de venir en notre hôpital pour être assisté corporellement et spirituellement quoique ce soit contre les lois. Il lui a accordé à cause du grand respect qu'il a pour ce prélat. On s'est préparé pour le voyage de la Cour.

4.- On a envoyé un express avertir à la Cour que les évêques de Bérithé et de Métellopolis partiront demain pour s'y rendre, et l'on a été occupé à disposer toutes les choses pour ce voyage qui paraît de grande conséquence pour les affaires de la religion. C'est pourquoi il a été arrêté qu'on redoublera les prières à Notre Seigneur pour lui en demander la bénédiction.

5.- On a différé le voyage jusqu'à demain de peur d'être obligé d'attendre les éléphants au lieu du débarquement. Les évêques ont arrêté de recommander cette grande affaire au Saint-Esprit qui a la clef des cœurs, afin qu'il lui plaise d'ouvrir celui du roi, pour accorder des lettres patentes en faveur de la religion, lui promettant que la première église qui sera bâtie sera en son honneur. On a pansé quelques malades. Mr de Métellopolis a prêché [à] quelques-uns de nos néophytes pour les confirmer dans la foi.

6.- Les évêques de Bérithé et de Métellopolis sont partis pour la Cour. Ils ont fort conféré des moyens de faire réussir l'affaire qui les y mène, qui est d'obtenir des lettres patentes en faveur de la religion, pour la pouvoir prêcher partout, et permis à ceux qui la voudront embrasser, de le faire. Après beaucoup de conférences, on est convenu qu'il faut tout attendre de Dieu et le prier extraordinairement pour cela. L'évêque de Bérithé a éprouvé un état de tristesse extrême de voir la perte des pauvres peuples de ce vaste royaume de Siam qui ont si bon naturel et il a demandé instamment à Notre Seigneur qu'il leur donne sa connaissance et son amour.

7.- On est arrivé de grand matin au lieu où on devait débarquer pour monter sur les éléphants qui n'étaient point encore arrivés. On s'est occupé à mettre les affaires en état, et à traduire en siam [siamois] les nouvelles qui sont venues de Massulipatam.

8.- Les éléphants n'étant pas arrivés, on a envoyé un express pour les hâter. Mgr de Métellopolis a prêché la foi à des gentils et à des talapoins qu'il a convaincus. Le sensible regret de l'évêque de Bérithé, de voir la perte de tant d'âmes en ce royaume, si capables d'aimer et de connaître Dieu, a continué. Sur les quatre heures après-midi, le roi a envoyé huit éléphants pour porter les deux évêques, leurs domestiques et leurs hardes.

9.- On est arrivé sur les 6 ou 7 heures du soir à Lavo [Louvo], à une maison qui était marquée pour le logement des évêques. Ils envoyèrent aussitôt donner avis de leur arrivée à celui à qui l'on est obligé de le faire en l'absence du ministre, qui n'est pas de retour de son voyage de Camboye.

10.- Cet officier, qui agit en l'absence du ministre, est venu voir les deux évêques et savoir le sujet de leur venue. L'évêque de Bérithé lui a dit qu'il venait pour prendre congé de Sa Majesté, le remercier de toutes ses bontés, et lui demander un passeport pour aller à la Cocincine. Alors l'officier, qui est un mandarin de considération, a tâché de dissuader le prélat de son dessein, en lui disant qu'il le croyait nécessaire en ce royaume, pour confirmer l'amitié des deux rois, qui avait été commencée par son entremise. L'évêque de Bérithé a été trouver à l'incognito un mandarin, son ami, pour le prier de déclarer au roi son intention qui est qu'il ne peut demeurer en ce royaume, si Sa Majesté ne lui accorde des lettres patentes, par lesquelles il lui permette et aux missionnaires de prêcher par tous ses États notre sainte foi, et à ses sujets de l'embrasser. Cet homme, qui n'avait pas coutume de trouver

difficulté aux propositions que lui faisait ce prélat, en fit beaucoup à celle-ci, lui faisant connaître qu'il demandait beaucoup, qu'il devrait être content de toutes les grâces que le roi lui avait faites contre toutes les coutumes du royaume ; et qu'à son avis, c'était assez que le roi souffrit qu'on fît des chrétiens de toutes nations ses sujets, sans en rien dire, quoiqu'il le sût fort bien ; et qu'en faisant bâtir une église à ses frais, on ne pouvait pas douter qu'il n'approuvât la religion catholique. Cependant, ayant ouï les raisons de l'évêque et de ses peines, il lui promit d'en parler au roi ce soir ou le lendemain. Les 2 évêques redoublèrent leurs gémissements à Dieu pour lui demander le succès de cette affaire, où il semble que le salut d'une infinité de monde soit attaché. Pendant deux jours, il a fait des tonnerres extraordinaires, ce qui a donné sujet de croire que les démons sont fort en colère de la poursuite de cette affaire.

11.- Ce mandarin est venu visiter l'évêque de Bérithe, qui lui a dit qu'il avait entretenu le roi de ses intentions, que Sa Majesté avait témoigné qu'elle serait fâchée que ce prélat s'en allât de son royaume, ce qui avait donné lieu à ce mandarin de dire au roi que, si Sa Majesté voulait accorder à cet évêque les mêmes grâces en faveur de la religion que le roi de Cocincine, il croyait qu'il demeurerait dans ses États ; à quoi le roi parut réfléchir, mais il n'osa pas pourtant faire pour lors davantage d'instances, ayant cru qu'il était mieux de différer de lui en parler dans un jour ou deux. L'après-midi, il est venu deux autres mandarins qui ont dit que le roi s'étonnait comme le prélat pensait à partir dans un temps où il était nécessaire à Siam, pour régler beaucoup de choses qui regardent l'ambassade de France, et pour conserver l'alliance des deux rois qui s'était commencée par son entremise. La réponse de l'évêque a été qu'après les offres que le roi de Cocincine lui faisait en faveur de la religion, il ne pouvait rester en ce royaume de

Siam, à moins qu'il ne plût au roi [de] lui accorder les mêmes grâces ; après quoi, les mandarins se sont retirés dans le dessein de déclarer cette résolution au roi. On a continué ses gémissements à Notre Seigneur pour le succès de cette affaire, qui est une des plus importantes qui se puisse concevoir, pour l'intérêt de la gloire de Dieu et le salut des âmes.

12.- Il est venu un homme qui travaille aux mines du roi visiter les évêques, disant que le roi a dessein de donner audience à ces deux prélats. On nous a aussi assuré que le roi veut envoyer cette année ses ambassadeurs en Europe, et qu'il désire qu'un des évêques les accompagne, mais qu'il souhaite fort que l'évêque de Bérithé demeure dans son royaume, à cause de l'amitié qu'il a pour lui, et de ce qu'il le croit propre pour conserver son alliance avec Sa Majesté Très Chrétienne. Comme on a eu avis qu'on doit parler cette nuit au roi des lettres patentes que lui demande l'évêque de Bérithé, on a pris résolution de redoubler les supplications à Dieu.

13.- Jour de la Pentecôte, le secrétaire du ministre est venu dire qu'on avait parlé au roi touchant la requête de l'évêque, qui n'avait rien répondu sur la demande qu'il faisait des lettres patentes en faveur de la religion, mais que ce prélat lui fait plaisir d'attendre à aller à la Cocincine qu'il n'est dépêché ses ambassadeurs pour [la] France. Sa réponse a été qu'en considération des obligations qu'il a à Sa Majesté, il pourra encore différer son voyage de deux mois, dans lesquels il donnerait tous les éclaircissements qu'on souhaiterait de lui, mais qu'après ce temps, il priait Sa Majesté de trouver bon qu'il s'en allât, sinon, qu'il lui faudrait différer d'une année, ce qu'il ne pourrait faire sans intéresser sa conscience.

[p. 539]

14.- Mgr de Métellopolis a été voir un mandarin de ses amis qui lui a dit que le roi ne laisserait pas sortir l'évêque de Bérithé de son royaume, à cause de l'amitié qu'il a pour lui quoique l'on dit et qui lui conseillait de presser la réponse du roi n'y ayant rien à appréhender. Ce mandarin s'étant engagé lorsqu'on en parlerait à la Cour de déclarer qu'il était très important au roi de retenir ce prélat, suivant ce conseil, on a dressé une requête pour faire présenter à Sa Majesté pour la supplier de répondre celle qui lui a été faite de la part de cet évêque, touchant le voyage de Cocincine ou de rester en son royaume aux conditions y contenues.

15.- On a reçu plusieurs dépêches de Manille qui donnent avis à l'évêque de Bérithé que plusieurs grands religieux dominicains seraient venus à Siam, si le gouvernement leur avait voulu donner passeport ; mais qu'il en avait été empêché par les jésuites, qui ont pris à tâche de décrier les évêques vicaires apostoliques et d'empêcher que personne n'ait aucune communication avec eux et leurs missionnaires, que dans cette vue ils ont fait refuser le passeport à plusieurs qui voulaient venir recevoir les saints ordres à Siam des îles philippines où il n'y a présentement aucun évêque consacré, Mr l'Archevêque étant mort le 12 février dernier qui était le seul de consacré des 4 prélats qui sont dans ces îles. On donne pour nouvelles qu'il partit 4 jacobins pour l'île Formose dont deux y doivent demeurer et deux autres passer pour la Chine, le lieutenant du ministre et son secrétaire sont venus faire beaucoup d'interrogations aux deux évêques après lesquels, ils ont dit à l'évêque de Bérithé que le roi ne le laissera point partir de ce royaume. Cependant on a porté une requête de la part de ce prélat à un des favoris du roi, tendant à ce qu'il plaise au roi lui accorder le passeport pour la Cocincine où il est obligé d'aller en conscience, à moins que Sa Majesté ne lui veuille faire la grâce de lui accorder la même que le roi de Cocincine lui a octroyé en faveur de la religion, auquel cas,

cet évêque demeurera dans ce royaume pour y rendre tout le service à Sa Majesté dont il est capable. Ce favori a promis d'en parler au roi, et de servir, en tout ce qui pourra, ce prélat.

16.- Celui qui s'était chargé de la requête de l'évêque de Bérithé, a envoyé prier les deux évêques de se pouvoir voir ensemble sur les 3 heures après-midi, l'évêque de Bérithé a envoyé savoir d'un de ses amis ce qui s'était passé à la Cour. Il a dit que les principaux conseiller d'État n'ont point été d'avis d'accorder les lettres patentes en la forme qu'on les demandait, à cause que cela leur paraissait périlleux pour l'État, les deux évêques se sont assemblés sur cette nouvelle et ont résolu que puisque Dieu permettait que les choses se passassent de la sorte qu'il fallait poursuivre le passeport pour que l'évêque de Bérithé allât en Cocincine. Peu auparavant l'heure du rendez-vous le mandarin a fait dire aux deux évêques de remettre cette conférence à cause de quelques affaires importantes qui lui sont survenues. Le soir, on y fut fort tard, et ce mandarin dit aux deux évêques qu'auparavant que de pouvoir résoudre cette affaire absolument, il était nécessaire de prendre l'avis des plus habiles pour savoir s'il était possible d'accorder une chose si contraire aux lois du royaume.

17.- Sur la difficulté d'obtenir les lettres patentes et de crainte que si le roi prononçait un jugement de défense d'aller prêcher la religion par le royaume, cela donnât lieu d'empêcher qu'on nous [x] la tolérance qu'on nous a soufferte de le faire jusqu'à présent, on a été d'avis d'envoyer dire à celui qui est chargé de la requête que, si la demande en faveur de la religion, faisait peine au roi qu'il ne lui en parle point et qu'il laisse les choses en l'état qu'elles sont, se contentant seulement de demander un passeport pour que l'évêques de Bérithé puisse aller à la Cochinchine, de peur que cela ne diminuât de la bonne intelligence qui est entre le roi de Siam et de France.

18.- On a su que la requête que [l'on] présentait au roi en faveur de la religion fut rapportée la nuit du 15 de ce mois et que Sa Majesté dit qu'il n'empêchait pas à personne de se faire chrétien ; mais qu'il ne pouvait pas donner des lettres patentes pour permettre à tous ses sujets de l'embrasser, parce que s'il les accorde, tout le monde se fera chrétien et que lui-même sera obligé de l'embrasser. Il ne voulut pourtant pas que l'évêque de Bérithé sût qu'il eût refusé d'octroyer ses lettres à l'évêque de Bérithé ; mais que celui qui était chargé de la requête fit connaître à ce prélat qu'il ne l'avait point encore présentée au roi, parce qu'il avait reconnu que Sa Majesté serait fâchée de deux choses : la première, de ne pouvoir les concéder, et la seconde de refuser l'évêque de Bérithé. Comme on a eu avis que le roi pense à envoyer une ambassade en France, l'évêque de Bérithé lui a fait dire qu'il se prépare pour son voyage de Cocincine et que s'il souhaitait de lui quelques avis sur cette ambassade, il lui donnera toutes les connaissances qui dépendaient de lui pour la rendre plus conforme aux desseins de Sa Majesté. Notre interprète a été chez un mandarin de nos amis, qui lui a dit qu'on pensait à la Cour de prier l'évêque de Bérithé d'aller en Europe pour accompagner l'ambassade, afin qu'elle soit mieux reçue.

19.- On a envoyé demander la réponse pour le passeport de l'évêque de Bérithé pour la Cocincine qu'il est nécessaire de savoir pour pouvoir prendre ses mesures.

20.- Le mandarin a dit qu'il ne put encore parler au roi de notre affaire à raison de quelques affaires d'importance qui lui sont survenues. Il est venu un chrétien plaindre de ce qui ne pourrait avoir raison des Pères jésuites qui lui retiennent son argent qui lui avait été mis en leurs mains par le testament de son père. Il nous a dit aussi que l'Anglais qui est venu du Tunkin avec le Père Marini, a fait arrêter le vaisseau de ce Père, pour être payé de l'argent

qu'il lui a prêté, qu'il ne veut pas rendre ici, mais à Macao, contre toute sorte de raison.

21.- Le roi a accordé le passeport à Mgr d'Héliopolis pour le Tunkin et lui prête six canons de bronze, de la poudre et des boulets avec toute la générosité possible. Pour ce qui regarde celui de l'évêque de Bérithé, il a témoigné que lui ferait plaisir de rester en son royaume ; néanmoins, comme il ne le veut pas faire par force de contrainte, il a ordonné à un mandarin de lui aller déclarer de sa part l'inclination de Sa Majesté, lui faisant connaître que l'église qu'on était près de bâtir ne se faisait qu'en sa considération, et qu'il était de conséquence qu'il demeurât ici, pour y conserver l'amitié du roi très chrétien, auquel il voulait envoyer au plutôt son ambassade. Mgr de [p. 540] Métellopolis et Mr de Courtaulin ont tâché de persuader à l'évêque de Bérithé d'entreprendre le voyage de France, à cause des ambassades que la mission en pourrait recevoir et que l'occasion de l'ambassade du roi de Siam à Rome et en France était tout à fait favorable pour cela. La réponse de cet évêque a été qu'il savait bien qu'il était envoyé pour la Cocincine, mais qu'il ignorait si Dieu demandait de lui qu'il allât en France, ou qu'il demeurât ici, et qu'il était dangereux de prendre la charge, si l'on ne connaissait bien sur cela la volonté de Dieu. Le mandarin, qui était venu de la part du roi, a ici su cette contestation où il fut présent et promit d'en faire son rapport au roi.

22.- On a travaillé à faire expédier le passeport de Mgr d'Héliopolis pour le Tunkin et à celui de l'évêque de Bérithé pour la Cocincine, sur quoi les mandarins sont convenus avec Mgr de Métellopolis et Mr de Courtaulin, que les premiers obtiendraient du roi qu'il était important que Sa Majesté fit prier ce prélat d'aller en Europe pour que son ambassade se fit plus avantageuse et que les derniers feraient instance auprès de l'évêque de Bérithé, au nom de la mission, de consentir à ce voyage pour le bien et l'intérêt

général de leurs vicariats. Cette proposition ayant été faite à cet évêque. Il a représenté qu'il ne pouvait se tromper d'aller à la Cocincine, où il avait dessein de se trouver et de mourir, que si néanmoins qu'il était condamné de retourner en Europe pour y négocier les affaires du Bon Dieu et de l'Église, par le jugement de personnes qu'il croyait désintéressé[s], il était prêt de se sacrifier pour cela.

23.- On a eu avis que le roi a résolu d'envoyer ses ambassadeurs cette année, soit par la voie de Malaque ou de Tenasserim, conformément aux nouvelles qu'on est prêt de recevoir ou de Surate, ou de Bantam. Il est venu un mandarin s'informer du destin des trois vicaires apostoliques et des missionnaires qui resteraient ici, et de plusieurs choses qui regardent les évêques.

24.- On a été voir un des mandarins amis pour savoir la résolution du roi sur la détermination de l'évêque de Bérithé qui a promis d'en parler cette nuit au roi et en ce cas de demander un passeport pour Mrs Bouchard et de Courtaulin.

25.- Comme on a su que les affaires tirent en longueur, on a envoyé demander le passeport de l'évêque de Bérithé pour la Cocincine où il a toujours inclination d'aller achever son sacrifice. L'après-midi, on a reçu réponse que le roi désirait extrêmement qu'il allât en France et qu'il accordait le passeport pour envoyer les deux Pères français à la Cocincine.

26.- On a travaillé à faire dépêcher le passeport pour la Cocincine et préparé toutes choses pour s'en pouvoir retourner demain. On a été convié de se réunir en un lieu où se devaient rencontrer plusieurs mandarins. Les 2 évêques s'y sont rendus. C'était pour y parler des moyens d'exécuter l'ambassade. Il a été résolu qu'auparavant que de rien déterminer qu'on attendra la venue des vaisseaux de Surate et de Bantam pour apprendre l'état de la guerre

des Français avec les Hollandais. On lut dans cette assemblée la liste des présents que le roi de Siam veut envoyer à Sa Majesté Très Chrétienne, qui sont fort exquis.

27.- On a pressé l'expédition du passeport de Cocincine, n'y ayant que cela qu'il retarde le retour des deux évêques, qui firent demander leur congé pour s'en retourner à Siam, que le roi accorda, ils la reçurent aussitôt. Ils partirent l'après-midi.

28.- Ils arrivèrent à Siam où ils reçurent les bonnes nouvelles de Mr de Chandebois qui a baptisé 5 petits enfants et qui instruit tout le village où il est, pour en pouvoir baptiser tous les habitants qui sont presque tous catéchumènes. On a baptisé quelques personnes pendant l'absence de deux évêques et assisté plusieurs malades qui sont morts. On a eu joie d'apprendre que huit ou dix gentils se font instruire pour être chrétiens. On a commencé à préparer toutes choses pour le voyage de Cocincine de Mrs Bouchard et de Courtaulin.

29.- On a préparé bien des choses pour le voyage de Cocincine. Les évêques se sont assemblés pour délibérer de diverses affaires qui regardent leurs missions auparavant que de se séparer. On a instruit quelques personnes païennes, et fait quelques aumônes pour tirer une pauvre femme de prison.

30.- On a continué à travailler aux dépêches de Cocincine. On a instruit des catéchumènes et on a envoyé délivrer un prisonnier qui est détenu injustement à dix-huit lieues d'ici, afin de pratiquer une action héroïque et accréditer notre religion [aux] dépens d'un peu d'argent.

31.- Mgr de Métellopolis a été à la prison où il a baptisé un enfant moribond et consolé plusieurs personnes, les exhortant à embrasser notre sainte religion. Il a fait élargir, par faveur, un prisonnier gentil qui était injustement détenu. Les évêques ont traité sur quelques cas importants

qui regardent leurs missions, touchant les maléfices, sortilèges et profanations dont plusieurs des religieux missionnaires et prêtres séculiers sont soupçonnés, suivant les rapports qu'en a faits Mr Chevreuil⁷.

Juin 1674

1.- On a continué d'examiner les cas proposés par Mr Chevreuil. On a parlé de notre sainte religion à plusieurs gentils qui ont témoigné vouloir l'embrasser. On a travaillé aux dépêches de la Cocincine, parce que la chaloupe doit s'en retourner dans peu de jours.

2.- On a pansé des malades et continué à instruire les mêmes gentils. On a payé nos mariniers et été occupé à expédier la chaloupe pour Cocincine. Il y eut hier une querelle sur le vin entre ce malheureux prêtre portugais et un gouverneur de cette nation qui se sont blessés tous deux périlleusement.

3.- Ce pauvre prêtre mourut hier avec des marques de pénitence. On a donné la tonsure et les mineures à Paul Thaim séminariste. On a confirmé et communiqué plusieurs néophytes pour la première fois. Le catéchiste Ignace Done est revenu des villages qui a baptisé, en 15 ou 16 jours, quatorze moribonds entre lesquels il y a encore plusieurs petits enfants et a rapporté qu'il a trouvé une grande disposition dans les peuples à recevoir la religion. On a baptisé deux petits enfants dont les parents veulent être chrétiens.

4.- On a continué à enseigner quelques gentils. On a pansé des malades. On a tout disposé pour le départ de Cocincine. Il est arrivé un vaisseau de Surate, qui est parti en septembre dernier qui a amené un Père de saint

⁷ Cf. Journal du 19 juin et celui du 20 juillet 1674.

François qui est venu de Malaque, lequel a demandé à venir loger avec les missionnaires français, on a répondu qu'il fallait voir ses lettres d'obéissance avant que de lui accorder sa demande.

5.- On a achevé toutes les dépêches de Cocincine et fait expédier des lettres de provicaire en blanc que l'évêque de Bérithé a remplies de sa main du nom de Mr de Courtaulin pour succéder à cette charge, en cas de mort de Mr Mahot, ou qu'il fût en état de ne pouvoir agir. L'évêque de Bérithé a écrit au ministre de ce royaume-là pour le prier de lui envoyer l'ordre l'année prochaine d'y aller. Mgr de Métellopolis a prêché la religion à quelques gentils. Mrs Bouchard et de Courtaulin sont partis sur le soir, le plus en cachette qu'ils ont pu, pour la crainte qu'ils ont qu'on ne mette quelque obstacle à leur voyage par la menée des jésuites et des Hollandais.

6.- On a écrit à Mr Pérez à Tenasserim pour savoir quel fruit il y a à faire, par son frère, qui est parti pour y aller. Le religieux nouveau venu a rendu sa visite aux évêques. Il est venu un gentil que le catéchiste Ignace Done a amené, qui veut être chrétien et qui veut demeurer avec les missionnaires. C'est un jeune Pegu [Pégouan] de nation, qui est adroit.

[p. 541]

7.- On a reçu des lettres de Bantan par la voie de Batavie de Mrs Quesne et Forget, qui disent qu'ils feraient toutes les diligences possibles pour se rendre ici dans peu, ce qui a donné beaucoup de joie aux missionnaires. On a su qu'un Père jésuite a absous et marié hier celui qui a tué ce prêtre sans aucune forme de procès. Il est à noter que cet homme est un de ceux qu'ils avaient excommuniés il y a longtemps et qui n'avait point été relevé de son excommunication. On a instruit plusieurs gentils qui veulent être chrétiens. Il a été résolu après avoir demandé à Dieu lumières que Mgr de

Métellopolis ira à la mission où est Mr de Chandebois, quoiqu'il fût très nécessaire ici, pour l'instruction de plusieurs qui demandent à se faire chrétiens. Bon Dieu ! qu'il est fâcheux à une âme de voir perdre tant de monde qui désire embrasser notre religion !

8.- On a été visiter les malades à la prison. On a continué l'instruction de quelques catéchumènes. Les trois évêques ont signé la patente pour envoyer à Macao informer du désordre des jésuites.

9.- On a eu nouvelles que les Cocincinois ont arrêté un vaisseau des jésuites à Camboye qui était parti cette année de Macao, pour être payés des sommes que le roi de Cocincine avait fait donner au Père Marquès, jésuite, pour lui acheter des canons et autres choses, sans avoir aucun égard que ce Père est péri en mer avec son vaisseau. On a été à la prison et continué l'instruction de quelques catéchumènes. Par la persuasion des jésuites, la femme de ce Japonais, né en Cocincine, qui a été marié en cette église depuis Pâques, s'est séparée d'avec son mari, parce qu'ils lui ont dit qu'elle pourrait être recherchée au Saint-Office. On a avis qu'ils font des informations sur cette affaire et contre les évêques.

10.- Le roi est retourné de Lavo [Louvo] où il était il y a environ 8 mois, cela a différé le voyage de Mgr de Métellopolis qui a baptisé un malade gentil fort bien disposé. Il a encore instruit plusieurs païens qui veulent être chrétiens. On a reçu nouvelles d'un homme de Macao qui demande d'amener son fils aîné au séminaire l'année prochaine. Les jésuites ont reçu lettres du Père Intorcetta, qui était allé à Rome en qualité de procureur de la Chine, qui est de retour à Goa. Il leur mande qu'ils n'ont [pas] pu obtenir d'évêques, à cause de l'opposition de la Sacrée Congrégation, et que de neuf religieux qu'il amenait avec lui pour la Chine, huit sont morts en chemin.

11.- Plusieurs catéchumènes qui eussent bien désiré de recevoir le baptême s'en sont retournés à leurs villages à cause de leurs affaires dans le dessein de revenir dans quelques mois. On leur a donné une image pour faire leurs prières devant tous les jours. Ils sont la plupart de la ville de Pouquelouc, éloignée de 15 journées d'ici. On a cru qu'il était à propos de leur donner cette épreuve pour voir s'ils seront fidèles à la grâce. Il a leurs promesses. On a reçu lettres de Tenasserim de Mr Pérez du 29 avril qui mande qu'il baptisa le jour de Pâques huit adultes et qu'il en instruit encore quelques autres. Il marque que les Mores s'augmentent toujours vers ces quartiers-là et qu'il y deviennent fort puissants par les charges qu'ils y possèdent et par le nombre de ceux qui embrassent leur religion.

12.- Mgr de Métellopolis a résolu de travailler à la composition et à la traduction de quelques livres de la religion. Il a instruit quelques païens de nos saints mystères. Les évêques ont conféré des affaires de leurs missions. On a envoyé visiter quelques Pères de saint François qui sont venus de nouveau.

13.- Mgr d'Héliopolis a été à la prison et instruit quelques gentils de Siam. Mr Langlois a aussi enseigné quelques Cocincinois venus de nouveau qui veulent être chrétiens. On a avancé près de cinq cents francs pour un grand mandarin cocincinois qui avait écrit à l'évêque de Bérithé de cette grâce-là. Il est venu un Père de l'ordre de saint François qui ne fait qu'arriver de Bengale qui, entre autres choses, a raconté les merveilles que Dieu opère par Dom Anthonio, brame de nation, lequel ayant été converti miraculeusement, travaille à la conversion de ceux de sa nation dans le royaume d'Ava et aux environs-ci où il a déjà baptisé un nombre immense de païens, et ce même Père dit qu'en huit jours il en baptisa, vers la fête de Pâques dernière, huit cents. Dom Anthonio désire d'avoir correspondance avec les évêques français et avoir des

prêtres, et envoyer demander du secours à Goa et à Rome, mais il en est empêché par les Pères augustins, qui sont en ces quartiers-là, qui prétendent faire comme les Pères jésuites font à la Chine à l'égard des vicaires apostoliques. C'est-à-dire en interdire l'entrée à toutes sortes de missionnaires. On dit que Dom Anthonio est fils de roi qui fut pris captif dans une guerre et fut converti dans le temps de sa captivité extraordinairement. Il est âgé de 40 ans, marié et avec enfants. Ils se sont séparés, lui et sa femme, d'un mutuel consentement pour mieux vaquer aux affaires religieuses et afin que ce grand homme puisse être ordonné prêtre quand il plaira à Notre Seigneur.^{o8}

14.- On a préparé hier des dépêches pour Macao avec les saintes huiles que le gouvernement de l'évêché a fait demander pour le Frère Jean Rodrigues, n'osant pas les demander en son nom. On a continué à enseigner quelques Siams [Siamois] et quelques Cocincinois.

15.- On a continué les dépêches de Macao. Mgr de Métellopolis a été visiter le médecin chinois qui a visité l'évêque de Bérithe pendant sa maladie, lequel est revenu fort malade de la Cour, comme il était bien instruit, il a reçu les sacrements de baptême et de confirmation, avec édification, en présence de quelques-uns de ses amis et parents gentils. On a continué à enseigner les catéchumènes.

16.- On a continué les instructions de quelques catéchumènes. On a été visiter ce médecin malade. On a envoyé toutes les dépêches et les saintes huiles pour Macao.

17. - L'évêque de Bérithe a été voir ce médecin chinois qu'il a trouvé fort malade. Il a baisé la main de ce prélat et lui a prié de dire une messe pour lui. On l'a exhorté d'avoir grande confiance en Dieu et qu'il se garde bien de croire aux

⁸ Cf. Journal du 28 décembre 1974.

idoles et aux démons, mais se recourir à Dieu qui lui redonnera sa santé s'il lui demande avec foi et au nom des mérites de son Fils, Notre Seigneur Jésus-Christ. On a été fort édifié de la manière d'agir de ce malade. Sa conversion est sue à la Cour et comme ce médecin est très considéré du roi, s'il plaît à Dieu lui redonner sa santé, cela accrédi-tera fort notre sainte religion. C'est ce qui a obligé les missionnaires de le prier de cette grâce. Il est venu un mandarin parler de l'ambassade de France. Il en est venu un autre demander qu'on marquât le lieu où l'on veut faire église afin d'y faire travailler.

18.- Un jacobin de Manille qui était secrétaire de Mgr l'archevêque, qui est venu de ce lieu-là le mois passé, pour retourner en Europe, est venu voir les évêques. Il leur a témoigné la grande union que leurs Pères de Manille désirent avoir avec eux et travailler sous leur direction dans leurs missions, [p. 542] et qu'ils feront leur pouvoir pour venir l'année prochaine pour ce sujet. Il leur a dit qu'il a vu le décret de l'Inquisition générale de Rome qui confirme la condamnation de l'évêque de Bérithe de quelques propositions que Quintanadvenas, jésuite, [= de Quintanadvenas, jésuite] et dépose le Père Fragoso de sa charge de commissaire, lequel s'en ira à Macao, et qu'on doit publier ce décret après qu'il sera parti. On a continué à instruire quelques catéchumènes. On a été chez quelques mandarins pour leur faire voir le plan de notre église. On a reçu lettres de Mr de Chandebois du 25 de ce mois, qui attendait Mgr de Métellopolis pour baptiser plusieurs personnes.

19.- On a découvert une assemblée de plusieurs personnes qui se sont assemblées, il y a environ un mois, par trois nuits consécutives, pour faire des adorations et des sacrifices au démon. Le nombre était de quelques vingt personnes, hommes et femmes, entre lesquels étaient le Père M.S.J. [sic] et le Père C.G.C. [sic]. Le premier fit ses

adorations devant un autel où était exposé un tableau qui paraissait d'une femme, et plus bas, trois plus petits, d'un bouc, d'un chat et d'un lion. Ensuite, on apporta, dans un vase, des os de corps mort où le premier Père prononça quelques paroles, puis le diable ayant paru sous la forme de ces animaux. Les deux Pères se retirèrent et les hommes et les femmes commirent toutes sortes de saletés. On a appris ceci par un de nos écoliers qui y assista et qui y fut conduit par une personne de cette cabale. On y chanta plusieurs chansons fort vilaines et déshonnêtes⁹. On a continué l'instruction de quelques catéchumènes.

20.- Notre médecin chinois est mort dans de fort bonnes dispositions. On a arrêté que Mgr de Métellopolis ira au lieu où est Mr de Chandebois pour baptiser plusieurs catéchumènes. On a été à la prison. On a pansé un gentil qui a été fort blessé cette nuit par des voleurs. On a dressé la montre de notre église avec du bois léger.

21.- On est venu quérir la forme de notre église pour la faire voir au roi. Mgr de Métellopolis a enseigné quelques gentils de nos mystères et été visiter quelques néophytes éloignés d'environ une lieue et demie d'ici. On a reçu nouvelles de Mr de Chandebois qui mande qu'il y a plusieurs jours que Mrs Bouchard et de Courtaulin sont à la voile et qu'il est tout à fait édifié de Mr de Courtaulin.

22.- Mgr de Métellopolis a été voir un mandarin de ses amis, fort en crédit, qui lui a dit qu'il pouvait aller partout le royaume prêcher l'évangile. Il a été en un village où nous avons fait bâtir une chapelle autrefois dédiée en l'honneur du Précieux Sang de Notre Seigneur répandu en Croix qu'on a délaissée à cause qu'il n'y a plus que 3 chrétiens, les autres étant morts presque tous. Ces habitants ont prié ce prélat de retourner à les enseigner nos saints mystères et

⁹ Cette histoire ici racontée sera démentie un mois plus tard, au Journal du 20 juillet 1674.

qu'ils se feront chrétiens. Il est encore allé bénir les matériaux dont on se doit servir demain pour fondre un canon par l'ordre du roi.

23.- Mgr de Métellopolis a obtenu une permission par écrit de faire faire une maison assez proche de la barre sous le prétexte de panser les malades ; mais en effet pour y prêcher la religion. Il doit partir demain pour aller vers ces quartiers-là, y baptiser plusieurs catéchumènes. Il a instruit quelques païens de nos saints mystères.

24.- On a baptisé un moribond gentil et l'enfant d'un Arménien nouveau-né. On a arrêté de prix avec une personne fort entendue, qui s'est rendue aux remontrances de l'évêque de Bérithé qui lui persuada qu'il était obligé de prêcher et d'annoncer l'évangile, et de quitter tout autre emploi pour vaquer au salut des âmes qui se perdent faute d'instruction, et qui lui offrit suffisamment de quoi subsister lui et toute sa famille, à quoi il a donné les mains.

25.- Il y a ordre du roi que tous les religieux portugais s'embarquent par les vaisseaux qui sont près de partir pour Macao. Le prétexte que le roi prend est à cause d'un vase de grand prix qu'on lui a retenu à Goa, en faisant la visite d'un de ses navires, qui allait en Perse il y a environ cinq ans dont il n'a pu avoir raison. L'autre prétexte est qu'il fit demander à ces religieux un passeport pour un de ses vaisseaux qui veut envoyer ce mois de novembre aux Indes, ayant fait réponse qu'ils n'avaient aucun pouvoir pour lui faire rendre ce vase, ni de lui délivrer passeport, il leur fit dire que, puisqu'ils lui étaient si inutiles, qu'ils se retirassent. Ils sont après *[sic]* pour faire révoquer cet ordre et ne manquent pas de dire que tout cela se fait par les menées de l'évêque de Bérithé. On a résolu de ne pas différer le voyage du Tunkin quoiqu'il y ait un grand navire hollandais, armé en guerre, proche de la barre, après qu'on a été assuré des ministres qu'aucun vaisseau ne pouvait être pris qu'à 20 ou 25 lieues où ce navire hollandais est

ancré. On a jugé à propos que Mgr de Métellopolis différât son voyage de quelques jours jusqu'à ce qu'on sache à quoi se terminera l'affaire des religieux portugais.

26.- Mgr de Métellopolis a instruit quelques catéchumènes, et Mr Langlois dispose depuis longtemps un Cocincinois pour être baptisé dans peu de jours. On a su ce qui s'est passé à la Cour au sujet des religieux portugais par un mandarin qui était présent lorsque le roi de son mouvement particulier donna ordre à un de ses favoris d'envoyer quérir les religieux et leur déclarer qu'ils eussent à s'en aller par les vaisseaux qui sont prêts à partir pour Macao. Ce même mandarin était aussi présent lorsque Sa Majesté donna ordre de chercher un lieu propre à quelques lieues proche de l'embouchure de la barre pour que les missionnaires français pussent y avoir une maison pour y aller quand ils voudraient.

27.- On a baptisé un petit enfant d'un chrétien et d'une femme gentile qu'on a mis aussitôt entre les mains d'un parrain et d'une marraine gentile qui s'en sont chargés. Les Pères jésuites ont fait présenter requête au roi pour qui lui plaise de surseoir son ordre pour un an pendant lequel ils espéreront lui donner satisfaction des plaintes qu'ils se persuadent qu'on fait d'eux. On dit qu'ils ont fait présenter une seconde requête par quantité de chrétiens qui demandent au roi de suivre les Pères, ce qu'on croit que le roi leur accordera volontiers. On a continué à instruire quelques catéchumènes. L'évêque de Bérithe a senti de grands mouvements de rester en ces quartiers pour y négocier les affaires de Dieu et de procurer qu'un autre évêque aille en Europe en sa place.

28.- On a disposé un catéchumène pour le baptiser demain. Il est venu un chrétien habile s'offrir pour être catéchiste, mais parce qu'il a mené une vie scandaleuse, on a résolu devant que de l'employer pour ce saint exercice de l'y disposer par une vie exemplaire.

29.- On a baptisé et confirmé cet adulte cocincinois. Un autre de la même nation a déclaré qu'il voulait aussi être chrétien. On a pansé plusieurs malades, [ce] qui est un des principaux de nos exercices extérieurs, auquel Dieu donne beaucoup de bénédiction et de réputation. Les religieux portugais ont fait une requête au roi qui n'a pas eu d'effet. Ils en ont présenté une seconde dont ils attendent aujourd'hui ou demain réponse.

30.- On a continué l'instruction de quelques catéchumènes et pansé les malades. La requête des religieux n'a point encore été répondue par le roi.

Juillet 1674

1.- On est venu demander à Mgr de Métellopolis s'il désirait faire bâtir la maison sur le fond que le roi lui y a accordé au bas de la rivière ou s'il désirait la faire faire à ses frais, et que cela dépendra de lui. Comme on la désire au lieu où elle est édifiée, on l'a demandée en ce lieu-là. On a su que la raison que le roi dit à son favori, pourquoi il chassait les religieux portugais, était qu'ils ne faisaient aucune œuvre de charité et qu'au contraire quelques-uns d'eux commettaient du mal avec les femmes. On a pansé plusieurs malades.

2.- On a été à la prison. On a pansé les malades. On a su que le commissaire tente toutes sortes de voies pour ne point s'en aller et éluder l'ordre de ses supérieurs qui l'appellent à Goa. Les jésuites et les autres religieux ont fait demander au roi de surseoir son ordre pour un an, pendant lequel ils donneront ordre à leur affaire et avertiront leurs supérieurs de Macao et de Goa.

[p. 543]

3.- On a écrit à Canton aux religieux de saint François par un de nos catéchumènes chinois pour les prier de faire

leur possible de nous envoyer quelques séminaristes. On a pansé plusieurs malades avec beaucoup de succès qui nous donnent beaucoup de réputation. On nous a rapporté de bonne part que les désordres de plusieurs jésuites de Macao avec des femmes de condition, avec un grand scandale.

4.- On a été à la prison. On a pansé plusieurs malades. On a donné l'extrême-onction à un nouveau chrétien qui avait reçu le viatique, lequel se trouva en état le lendemain de faire sa cuisine. Celui qui s'était offert pour servir de catéchiste est venu demeurer chez les missionnaires pour accomplir ses bons desseins.

5.- On a été visiter quelques malades et pansé ceux qui se présentent à l'ordinaire. On a expédié la permission du roi pour pouvoir bâtir une maison au bas de la rivière proche de la barre. Mgr de Métellopolis fait dessein d'y aller demain pour y baptiser plusieurs catéchumènes qui l'attendent pour recevoir le saint baptême.

6.- On a instruit une Chinoise païenne qui sera baptisée au camp des Portugais. Il est venu un médecin cocincinois voir les missionnaires pour parler de la religion. On a eu une longue conférence avec lui. Il a promis de donner son fils aîné pour être instruit dans le séminaire avec ceux de sa nation.

7.- On a été à la prison. On a écrit à la Cocincine. Mgr de Métellopolis a achevé en siam [siamois] « Ce que doit faire un chrétien chaque jour ». On a su assurément que le décret du Saint-Office de Rome envoyé en Portugal et puis à Goa qui dépose le Père Fragozo commissaire et confirme la censure de l'évêque de Bérithé est entre les mains du jacobin qui est venu pour supérieur, lequel a ordre de le publier aux trois églises.

8.- Mgr de Métellopolis est parti pour aller baptiser plusieurs catéchumènes en la paroisse qui a été érigée sous le titre de l'Immaculée Conception de Notre Dame. Sur les

nouvelles que paraissent plusieurs vaisseaux de guerre hollandais proche de cette barre, on a envoyé un Français pour en avoir des nouvelles certaines afin de voir s'il n'est pas plus à propos que Mgr d'Héliopolis diffère son voyage du Tunkin.

9.- L'évêque de Bérithe a eu de grands mouvements de n'aller point en Europe et de rester en ces quartier pour la direction générale des missions. On a résolu que celui des évêques qui ira en Europe, fera tout son possible pour unir les trois vicariats de la Chine avec le séminaire de Saint-Sulpice, auquel on proposera la manière de vie des jacobins et des franciscains qui sont à la Chine, et celle que l'on mène au séminaire de Siam, afin de convenir de celle qui sera jugée la plus convenable. On a pansé des malades et instruit quelques catéchumènes.

10.- On a arrêté qu'il demeurera un missionnaire à la nouvelle paroisse dédiée à l'Immaculée Conception de Notre Dame pour administrer les sacrements aux habitants et faire mission aux environs et qu'on y fera bâtir une salle pour y panser tous les malades qui y viendront des lieux circonvoisins dont on assure un grand succès pour la conversion des âmes.

11.- On a projeté un acte pour celui des trois évêques qui ira en Europe par lequel on lui donne pouvoir d'unir les trois vicariats de la Chine au séminaire de Saint-Sulpice et un ample pouvoir pour négocier à Rome et en France les affaires des missions. On a continué le traitement des malades et l'instruction de quelques catéchumènes.

12.- Les mandarins voulant voir les décorations de notre église ont désiré qu'on en fasse faire un modèle de bois, ne pouvant pas bien juger du plan qu'on leur en a donné sur le papier. On a commencé d'y faire travailler aujourd'hui. On a continué l'instruction de quelques catéchumènes et pansé des malades.

13.- On a été visiter la sœur d'un mandarin ami des missionnaires, malade d'un ulcère invétéré, lequel cependant se peut guérir, ce qui donnera beaucoup de réputation à nos remèdes que Notre Seigneur bénit souvent en des malades fort difficiles. On a continué de travailler au modèle de notre église et à l'instruction de quelques catéchumènes.

14.- On a donné ordre aux officiers du roi de faire apporter le bois pour bâtir notre église, ce que nous avons sursis jusqu'à ce que les fondements soient faits, de peur qu'on en dérobat beaucoup. On a pansé avec succès des maladies qu'on croyait incurables. On a continué l'instruction de quelques catéchumènes.

15.- On a reçu des nouvelles de notre nouvelle habitation au bas de la rivière où l'on espère beaucoup de progrès pour la religion, tant par le nombre des catéchumènes qui y sont présentement que par le grand concours de malades qui viennent se faire panser de divers lieux qui accèdent beaucoup notre sainte religion. On a résolu de savoir du capitaine hollandais d'ici qui recherche l'amitié des évêques de savoir s'il y a sûreté de faire le voyage du Tunkin et s'il n'y a rien à craindre d'un de leurs vaisseaux qui est ancré en guerre à la barre.

16.- Le capitaine qui doit mener Mgr d'Héliopolis au Tunkin est venu dire à l'évêque de Bérithe qu'il était prêt à accomplir ce voyage, pourvu qu'il fût assuré de la part du roi que les Hollandais ne l'attaqueraient point à la barre et qu'il ne les croiserait point en mer. Comme on sait que le roi accordera cette demande par l'ordre qu'il en fera donner aux Hollandais, on se prépare pour ce voyage. On a été occupé à panser une quantité de malades qui augmentent tous les jours et qui publient partout la charité des missionnaires.

17.- Le capitaine hollandais fort ami de celui qui doit mener Mgr d'Héliopolis au Tunkin, l'est venu voir et l'a

dissuadé en secret de partir jusqu'à ce que le navire hollandais soit à la voile, ce qui ne peut être que 15 jours, l'avertissant qu'assurément il l'attaquerait et le prendrait, nonobstant quelque défense qu'il en eût, l'affaire ayant été mise en délibération, on a cru qu'il fallait céder à cet avis, pour éviter aux suites fâcheuses qui pourraient s'en ensuivre, et s'abandonner à la divine providence, pour ce voyage qu'on risque de ne faire pas cette année, à cause que la saison est trop avancée. On a continué à panser grand nombre des malades avec une bénédiction extraordinaire.

18.- On a été à la prison où on a pansé trois blessés. On a été visiter quelques malades. On a achevé le modèle de notre église pour présenter au roi.

19.- On a baptisé un petit enfant d'un gentil moribond que sa mère a apporté pour lui donner quelques remèdes. On a été occupé à une grande quantité de malades qui viennent de plusieurs lieux.

20.- Après avoir délibéré par plusieurs jours sur les avis que Mr Chevreuil a donnés et envoyés en Europe par Mr l'abbé Sevin, touchant les assemblées de sorciers et de pagodes, il a été résolu qu'on ne peut pas porter un jugement que ce qui lui en a été déposé et sur ce qu'il en a rapporté, [p. 544] mais que tout cela doit être fort suspect, non seulement par la qualité de la matière dont il s'agit, mais aussi par la manière dont il le sait. On a été occupé à panser plusieurs malades.

21.- On a été secourir une néophyte qui avait perdu la parole à laquelle on a donné un remède qui la fait revenir à soi. On a envoyé chez le ministre qui est revenu des frontières du Camboye depuis quelques jours, pour lui faire civilité et lui témoigner de la part des évêques que, sitôt qu'ils auront reçu les nouvelles qu'ils attendent chaque jour, ils lui iront rendre visite. On a continué de panser les malades.

22.- On a reçu lettre de Mgr de Métellopolis de notre nouvelle habitation proche de la barre qui nous apprend que ce prélat a différé le baptême de plusieurs néophytes jusqu'au mois prochain pour les instruire et les éprouver davantage, et qu'il a laissé ce soin à Mr de Chandebois pendant qu'il va visiter plusieurs villages pour y annoncer l'évangile et voir ceux qui seront plus disposés à le recevoir. On a continué de panser les malades et écrire en Cocincine.

23.- On a été disposer un de nos Cocincinois à la mort. On a pansé beaucoup de malades qui viennent en grand nombre. Les évêques ont envoyé demander audience au ministre qui est de retour depuis quelques jours, pour le visiter et lui parler de quelques affaires qui regardent leur mission.

24.- On a enterré un Cocincinois qui est mort en bon chrétien. Cette nuit, le ministre a donné audience pour après-demain aux deux évêques. Mgr d'Héliopolis étant venu demander le sentiment de l'évêque de Bérithé sur son voyage du Tunkin. L'évêque de Bérithé l'a prié de lui dire ce qu'il en pensait après l'avoir recommandé à Dieu ; à quoi il a répondu qu'il croyait faire une infidélité, si ayant occasion de faire ce voyage il n'y allait pas, ce qui a fait que l'évêque de Bérithé n'a osé préférer sa lumière à la sienne, qui était qu'il était trop tard de l'entreprendre et que c'était se mettre en péril évident de faire naufrage. La raison de l'évêque de Bérithé a été que comme cette entreprise regarde particulièrement Mgr d'Héliopolis qui d'ailleurs se met en cette rencontre au hasard, pour le pur amour de Dieu et de ses ouailles. Il a pu croire que le bon Dieu suppléera à tout ce qui paraît contre la raison.

25.- On a absolument résolu qu'il ira en Europe un des trois évêques pour le bien spirituel et temporel des missions et qu'on se servira de l'occasion de l'ambassade que le roi de Siam y veut envoyer. À cette fin, les trois évêques ont passé une procuration fort simple à celui d'entre eux qui ira, pour

faire union avec Mrs du séminaire de Saint-Sulpice et négociier tout ce qu'il verra de plus avantageux pour l'établissement de leurs missions. On a fait de secondes dépêches pour la Cocincine.

26.- Les évêques d'Héliopolis et de Bérithé ont été voir le ministre qui les a bien reçus. Le premier prit congé de lui, le second l'a prié d'écrire au gouverneur de Tenasserim en faveur de Mr Pérez, pour en cas qu'il vienne quelque prêtre ou religieux qui voulût prendre possession de cette église-là, qu'il aie à prendre le parti de Mr Pérez qui est établi en ce lieu-là par les évêques vicaires apostoliques, ce qu'il a promis de faire de fort bonne grâce.

27.- On a été fort occupé à préparer toutes choses pour le voyage de Mgr d'Héliopolis pour le Tunkin. On est plus occupé que jamais à panser les malades qui viennent toujours en plus grand nombre.

28.- On a continué à disposer tout pour le voyage du Tunkin. On a fait des dépêches pour envoyer à Mr Pérez à Tenasserim. On a pansé plusieurs malades.

29.- On a baptisé une fille de 14 ans, sœur d'une de nos néophytes. Le sieur Jean Gutiérrez, espagnol intelligent, est venu voir l'évêque de Bérithé qui lui a dit que dans le vaisseau qui vient l'an passé du Mexique à Manille, il y avait plus de six cent mille écus qui étaient adressés aux jésuites, pour être employés en marchandises et que pour le droit de courtage, ils avaient dix pour cent ; mais que le gouverneur des îles philippines les a distribués à plusieurs habitants solvables pour en faire l'emploi et qu'ils reviennent à leur profit les dix pour cent que prenaient les jésuites.

30.- On a été tout occupé aux dépêches du Tunkin, et à écrire quelques lettres pour envoyer par la voie de Bengale sur la nouvelle qu'on a eue qu'il partait un vaisseau de Tenasserim pour ce lieu-là.

31.- On a été porter le modèle de notre église au ministre. On a été tout occupé à diverses expéditions pour le Tunkin et à panser plusieurs malades dont le nombre croît tous les jours.

Août 1674

1.- Il a été arrêté qu'on passera un acte pour établir Mr Chevreuil procureur général des trois vicariats, avec cette clause qu'en cas d'infirmité ou autrement, ceux des évêques ou celui d'entre eux qui sera pour lors à Siam, quand on jugera à propos d'en nommer un autre en sa place, le pourront faire. Ce missionnaire a déclaré qu'il a un extrême attrait pour la Cocincine ; mais que cependant il se remet entièrement au jugement des évêques pour disposer de lui comme il leur plaira. On a écrit à Mgr de Métellopolis qu'on a diverti l'ordre qui l'appelait à la Cour et qu'il peut continuer à prêcher l'évangile au lieu où il est.

2.- On a arrêté que l'évêque de Bérithé écrira au ministre et à la seconde personne du royaume de la Cocincine comme si le vaisseau sur lequel s'embarque Mgr d'Héliopolis y allait en droiture afin de n'éviter de grands inconvénients, s'il venait à relâcher. Le Père de Motta nous a dit qu'il était au sermon que fit le Père Philippe Marini le jour de saint Ignace qui taxa assez clairement les évêques d'hypocrisie, de mauvaise doctrine, que leurs bulles étaient fausses, et se contrariaient et que si les chrétiens d'ici étaient italiens qui ne verraient point le visage du pape, c'est-à-dire qu'ils ne feraient pas compte de ses décrets, qu'au reste, il était près d'avancer et de soutenir partout ce qu'il disait

3.- On a commencé les dépêches pour Manille et continué d'être occupés pour le voyage du Tunkin. Un chrétien habile a promis d'aller travailler à l'instruction des gentils dans quelques jours avec Mgr de Métellopolis, après en avoir été

puissamment sollicité par l'évêque de Bérithé. On a pansé plusieurs malades.

4.- On a baptisé un petit enfant de 6 ans, frère d'un autre plus petit qui avait reçu la même grâce. Ce qui a donné lieu à la naissance spirituelle de ces deux innocents a été la guérison du plus petit que la mère aimait tendrement. Ayant ouï parler de nos mystères, elle a demandé à se faire instruire et en attendant qu'elle pût l'être suffisamment, elle a offert à Dieu ces deux enfants qui ont été tenus par des parrains qui en auront soin. On a continué les dépêches de Manille et du Tunkin.

5.- Les évêques d'Héliopolis et de Bérithé ont conféré de plusieurs affaires de leurs missions avant que de se séparer. L'évêque de Bérithé a travaillé à une petite chronologie des premiers empereurs de Rome, suivant que le ministre l'en a fait prier où il a touché des choses importantes pour la religion.

6.- On a fait quelques dépêches pour envoyer en Cocincine par un vaisseau d'un chrétien qui [part] demain. Un ecclésiastique, ami des missionnaires, a dit qu'on n'a point envoyé cette année [à] Goa la bulle de la Croisade qu'on avait coutume de publier tous les ans le 5 août et donne pour assuré qu'on a pris résolution à Goa en révoquant le commissaire du Saint-Office d'ici et n'y envoyant la bulle de la Croisade, de laisser toute la juridiction de Siam, de Camboye, de *[p. 545]* Cocincine et de Tunkin aux missionnaires envoyés de Rome. Il a dit de plus qu'il a su des Pères jésuites que si le Père Marini avait ses lettres de confirmation d'évêque de Macao, son dessein était de s'aller établir à Canton pour être plus en état d'empêcher l'entrée de la Chine aux évêques vicaires apostoliques. On a été occupé à achever les paquets pour Manille.

7.- On a été porter les dépêches pour Manille et pour la Cocincine. On a été visiter le Père Manuel, jacobin, qui fait

la fonction de curé au lieu du Père Fragoso ci-devant commissaire du Saint-Office. Il a témoigné qu'il doit venir voir les évêques, et a donné sujet de croire que, c'est pour savoir comment il se doit comporter à l'égard du Père Fragoso, qui ne veut point obéir au commandement de ses supérieurs, qui le rappellent pour Goa, et pour savoir aussi ce qu'il a de faire sur la publication des décrets de Rome, qui sont entre ses mains, touchant la censure du Père Fragoso contre l'évêque de Bérithe, et celle de quelques propositions de Quintanadvenas, jésuite. Ce jacobin s'est encore plaint de deux grandes fautes qu'ont commises, depuis peu, les Pères jésuites d'ici ; la première pour avoir donné l'absolution et avoir marié Joseph de Nevrais, métis portugais, 3 ou 4 jours après avoir tué le Père Jean d'Antrade, prêtre portugais, qu'ils avaient déclaré excommunié publiquement et affiché son nom à la porte de l'église, il y a près de deux ans, ensuite de quoi ils l'avaient dénoncé au commissaire le Père Fragoso qui l'avait dénoncé à Goa. Cependant nonobstant tous ses empêchements, le Père Maldonat, jésuite, a absous et marié cet excommunié. La seconde dont il s'est plaint est que le Père Joseph Tissanier a marié un nommé Gomès, habitant du camp des Portugais, chrétien, avec une gentile, ce qui ne s'était jamais souffert jusqu'à présent parmi eux.

8.- On a été voir un malade cocincinois, mauvais chrétiens, et qui depuis plusieurs années avait donné grand scandale, il a demandé pardon aux chrétiens de sa mauvaise vie. Il a promis de le faire à l'église [en] présence des fidèles. On a pansé plusieurs malades et continué les dépêches pour le Tunkin.

9.- On a confessé ce Cocincinois qui a donné de belles marques de pénitence. On a su de bonne part que les Pères jésuites, ne pouvant rien plus, ont fait tout leur possible pour persuader aux mariniens chrétiens de ne pas aller au Tunkin, afin par ce moyen d'en empêcher le voyage. Le

ministre a envoyé à l'évêque de Bérithé pour le gouvernement et les autres officiers de Tenasserim, leur commandant de prendre le parti de Mr Pérez, établi par l'évêque de Bérithé au lieu de Tenasserim, et que si quelques prêtres ou religieux étaient portugais [et] étaient envoyés de la côte de Coromandel ou d'autre part, pour être mis en sa place, qu'ils ne le souffrent pas et qu'ils aient à lui en donner avis, ce qui est de plus obligeant en cette rencontre, est que ce ministre a envoyé cet ordre tout ouvert à l'évêque de Bérithé.

10.- On a été visiter ce malade cocincinois qu'on a trouvé hors de péril et fort résolu de vivre désormais en bon chrétien et de faire sa déclaration publique à l'église. On a été fort occupé à apprêter toutes choses pour le départ de Mgr d'Héliopolis qui fait état de partir après demain.

11.- Le roi a remis les droits qui lui appartenaient pour la patache que Mr d'Hautmesnil a achetée, en considération de l'estime qu'il a de la nation française. On a reçu nouvelle de Mgr de Métellopolis qui fait des cures¹⁰ admirables et extraordinaires dans la guérison des malades. Il a assisté à la mort un homme qu'il y avait peu qu'il avait baptisé, qui a eu de belles visions avec sa mort, et qui depuis s'est apparu à quelques catéchumènes en état d'une personne bienheureuse, ce qui les a beaucoup confirmés dans la résolution qu'il ont d'embrasser notre sainte religion. Il y en a plusieurs qu'on doit baptiser le jour de l'Assomption.

12.- L'évêque de Bérithé a été reconduire Mgr d'Héliopolis jusqu'à deux lieues d'ici où après deux heures

¹⁰ CURE. s. f. Il signifie aussi, Traitement, pansement de quelque maladie, ou blessure. *Belle cure. grande cure. heureuse, merveilleuse, admirable. cure palliative. cure imparfaite. cure difficile. il a entrepris cette cure. il n'a pas réussi, il n'a pas été heureux en cette cure. ce Chirurgien a fait là une belle cure.* (DAF, 1694).

d'entretien de leurs missions, ils se sont embrassés et recommandés aux sacrifices les uns des autres.

13.- Le capitaine du vaisseau où Mgr d'Héliopolis doit s'embarquer est parti et on a mis fin aux expéditions qui regardèrent ce voyage.

14.- On a résolu d'exposer le Très Saint-Sacrement pour solenniser avec plus de dévotion la fête de l'Assomption et de demander à Dieu par l'intercession de la très sainte Vierge de nouvelles bénédictions sur les missions et sur les missionnaires.

15.- On a passé cette grande fête devant le Très Saint-Sacrement alternativement pour les motifs, quand on prit la résolution de l'exposer. On [n']a pas laissé de panser les malades à l'ordinaire.

16.- Comme l'évêque de Bérithe était en l'oraison, il lui est venu une pensée soudaine qu'il fallait qu'il allât en Europe, nonobstant toutes ses répugnances et raisons contraires lui semblent que Dieu le voulait d'un commandement absolu, pour y ménager ses intérêts et ceux de la Sainte Église qui devaient être incomparablement préférés aux raisons particulières qu'il a de n'y pas aller. La disposition dans laquelle il a reçu ces vues a été de dire à Dieu que si telle était sa volonté qu'il n'était point capable de refus ; mais qu'il lui permît d'en douter jusqu'à ce qu'il en fût plus affirmé, à cause des grandes raisons qu'il a, à ce qu'il croit, de ne pas entreprendre ce voyage.

17.- Ignace Done a baptisé et instruit un gentil moribond de 10 ou 12 ans au camp des Portugais où il dit que plusieurs meurent de cette nature, faute que personne ne se mette en peine de le baptiser et instruire. La pensée d'aller en Europe pour les affaires [de] Dieu a été réitérée à l'évêque de Bérithe dans l'oraison.

18.- L'évêque de Bérithe a conféré avec le Père Louis, de l'ordre de saint François, qui travaille et demeure avec les missionnaires, homme de capacité et de vertu, touchant les remèdes à tant de désordres épouvantables, qui se voient dans les religieux et les ecclésiastiques de toutes les Indes. Son avis a été qu'à l'égard des premiers, il fallait absolument n'admettre aucun religieux en ces quartiers à faire profession et qui tous vinssent d'Europe, sinon qu'il n'y aura jamais de remède à leur ignorance et à la dépravation qui est inséparable de ceux qui sont nés dans les Indes ; et à l'égard des seconds qu'il est absolument nécessaire de défendre aux évêques d'ordonner des ignorants et des personnes qui n'aient point du tout l'esprit ecclésiastique dont toutes les Indes sont remplies.

19.- Un malade d'une maladie incurable après quelques instructions a déclaré qu'il voulait mourir chrétien et qu'il viendrait finir ses jours à l'hôpital pour être plus facilement enseigné. Un autre gentil a demandé d'être instruit de nos mystères dans le dessein de recevoir le baptême.

20.- On a instruit un malade qui est venu à l'hôpital qui témoigne de bonnes dispositions. On a travaillé à la traduction en siam [siamois] de la chronologie que l'évêque de Bérithe a dressée pour présenter au ministre qui l'a renvoyé demander.

[p. 546]

21.- On a continué à faire la charité spirituelle et temporelle à ce malade, et à plusieurs autres. On a achevé de traduire cette petite chronologie pour l'envoyer demain au ministre.

22.- On a été porter cette traduction au ministre. On a disposé ce malade à recevoir le baptême qu'on a résolu de lui administrer auparavant que de lui donner les remèdes qui paraissent nécessaires, de peur qu'il ne mourût sans pouvoir parler et ne perde l'usage de la raison.

23.- On nous a rapporté qu'il y a trois jours que le Père Fragoso, ci-devant commissaire du Saint-Office, fut aux jésuites où il se plaignit fort à eux, qu'ils l'avaient embarrassé en des affaires dont ils ne l'avaient pu tirer, et que ces Pères ont eu nouvelle qu'aucun de leur compagnie sera évêque dans les Indes. On a été occupé au soin des malades.

24.- On a su que le ministre a bien reçu cette petite chronologie qui lui a été présentée de la part de l'évêque de Bérithe et qu'il a dessein de la présenter au roi avec les six portraits des empereurs romains. On a continué à s'occuper [de] voir les malades.

25.- L'évêque de Bérithe a encore eu forte pensée d'aller en Europe pour y négocier les affaires de Dieu, y établir puissamment l'affaire de leurs missions, et y montrer, par une vie exemplaire qu'elle doit être la vie d'un missionnaire apostolique qui doit être beaucoup plus parfaite que celle des ecclésiastiques qui vivent en Europe.

26.- On a reçu lettres de Mgr de Métellopolis comme Mgr d'Héliopolis partit le 21 de ce mois de la barre avec un vent favorable. Il écrit qu'il a baptisé sept adultes, cinq dans sa nouvelle paroisse de la Conception, et deux aux environs, qu'il a plusieurs catéchumènes, et qu'il n'est pas croyable le concours de malades qui viennent de divers lieux et les cures extraordinaires que Dieu fait. Il a été en plusieurs villages où les peuples ont ouï avec plaisir et admiration parler de nos saints mystères, ce qui fait croire à ce prélat qu'il y a beaucoup de fruits à faire ; mais qu'il a quelque crainte que le démon ne mette beaucoup d'obstacles à ces desseins, sous prétexte des raisons qui ne permettent pas aux étrangers d'aller par le royaume, ni avoir sujet d'avoir communication avec lui.

27.- On a été visiter la prison. On a écrit à Mr Pérez et envoyé l'ordre du ministre qui ordonne au gouverneur de

Tenasserim en cas qu'il vînt quelque Père des Indes qui voulût avoir quelque démêlé avec lui qu'il ne le souffre en aucune manière et qu'il ait à en donner avis ici.

28.- On a eu avis d'un petit bateau de Cocincinois qui doit partir dans peu de jours pour la Cocincine. On a écrit à Mgr de Métellopolis et à Mr de Chandebois touchant des affaires de la mission.

29.- On a été à la prison pour panser les trois malades. On y a trouvé un homme périlleusement malade, auquel on [n']a pas eu plutôt parlé de nos saints mystères et demandé s'il voulait être chrétien qu'il a fait réponse qu'il le désire, sur quoi les missionnaires ont fait réflexion sur cette différente disposition de cet homme et de cet autre d'hier qui n'est pas fort extraordinaire en ces quartiers et dont ils ont plusieurs expériences, sur quoi ils disent souvent « O altitudo divitiarum » et adorent profondément les miséricordes de Dieu dans ceux qui ont reçu de lui le don incomparable de la foi.

30.- On a été à la prison panser les malades où l'on a confessé un chrétien cocincinois qui y est détenu il y a 14 mois. On y a aussi baptisé cet homme d'hier qui avait déjà été autrefois instruit et qui a reçu le baptême dans d'assez bonnes dispositions.

31.- On a été panser un talapoin, frère d'un mandarin, qui se blessa hier de deux coups de couteau, pour n'avoir pas été admis avec les autres à la solennité d'une fête qui se faisait hier dans les pagodes. On a parlé contre leurs superstitions dans cette occasion. Ce qui les a le plus édifiés a été qu'on a refusé de prendre aucune rétribution.

Septembre 1674

1.- Ignace Done a baptisé un Siamois malade à la prison. On a reçu nouvelles de Bantan, [du] 14 juillet, par un des

vaisseaux du roi de Siam, par lequel on a appris que les présents du pape, et ceux que la Compagnie royale des Indes envoyait à ce roi, et à celui du Tunkin, les riches ornements d'Église que Mgr d'Héliopolis avait apportés de France, et plusieurs autres hardes de conséquence appartenant aux missionnaires, ont été pris par les Hollandais, quoique tout cela eut été laissé à Bantan, par le roi même, au faitier [facteur, commis] du roi de France, comme des présents qu'il envoie au roi de Siam. Les missionnaires ont rendu grâces à Notre Seigneur de cette disposition dans la vue qu'elle ne peut être que pour leur plus grand avantage. Mrs Forget et Quesmes ont écrit qu'ils se rendront ici à la première occasion par quelque vaisseau qui doit encore venir de Bantam.

2.- Le ministre a envoyé son secrétaire à l'évêque de Bérithé pour lui donner avis que les Hollandais avaient pris tout ce que le roi de Bantam avait chargé le capitaine du vaisseau pour le roi, son maître, dont il envoyait la liste, et savoir son avis sur cela. Sa réponse a été que Sa Majesté agira, en cette rencontre, comme il lui plaira, ne pouvant pas se plaindre, puisque les choses qui ont été prises, étaient envoyées au roi par celui de Bantam, quoiqu'il soit vrai qu'une partie d'icelles^{o11} appartint à la mission et les autres étaient les présents que le pape et la Compagnie envoyaient au roi.

3.- Le ministre a envoyé une seconde fois un de ses secrétaires savoir de l'évêque de Bérithé les choses qui étaient dans les caixons [caissons] et coffres que les Hollandais ont pris pour les en rendre responsables. Sa réponse a été qui ne le pouvait pas dire avec certitude, et qu'ainsi, il n'en pouvait parler ; mais qu'il espérait qu'il viendrait un ou deux Pères français en peu de temps par

¹¹ « icelles » = celles-ci

deux barques qui devaient venir de Bantam, lesquels en auraient plus de connaissance. On a pansé les malades.

4.- Le ministre a envoyé dire à l'évêque de Bérithé que le capitaine du roi de Siam, qui venait de Bantan, avait sauvé les deux cloches et une harde de robes, qu'il pouvait envoyer quérir, ce qu'il a fait. Le pilote qui est de la connaissance de l'évêque de Bérithé a aussi apporté fort fidèlement toutes les choses, qui lui avaient été mises par les missionnaires français, qui sont à Bantam, de sorte que les missionnaires ont remercié Dieu de ce qui ne leur était pas nécessaire, a été pris par les Hollandais et que ce qu'ils avaient de plus de besoin leur a été rendu.

5.- On a enterré le corps d'un chrétien nouvellement baptisé à la prison. Le ministre a encore envoyé savoir de l'évêque de Bérithé s'il ne pouvait pas dire précisément la qualité des présents du pape et de ceux que la Compagnie envoient au roi, dont il semble qu'ils ne veulent pas s'intéresser à faire rendre ce qui appartient à la mission, et qu'il y a assurance qu'ils ont arrêté cela avec les Hollandais qui sont ici. La réponse de l'évêque de Bérithé a été comme la première fois qu'il ne savait pas bien cela et qu'il fallait attendre la venue des missionnaires français de Bantam.

[p. 547]

6.- On a été visiter les prisonniers. L'évêque de Bérithé a envoyé voir le capitaine hollandais pour savoir sa pensée sur ce qui a été pris à Bantam. Après beaucoup de civilité, il a dit que les présents du roi de Siam seraient rapportés par le premier de leurs vaisseaux, mais que, pour le surplus, il ne savait pas ce qui en serait. On a su qu'il fut, hier, chez le ministre, lui donner part de ce qui s'était passé à la rade de Bantam, et que le ministre lui avait dit de faire rapporter tout ce qui avait été chargé, à Bantam, sous le nom du roi de Siam, suivant que le capitaine du vaisseau en avait été

chargé, dont le capitaine hollandais a pris copie, pour l'envoyer à Batavie.

7.- On a résolu de bénir les deux cloches qui ont été apportées de Bantan et de faire un petit clocher un peu haut, afin qu'on les puisse entendre du palais.

8.- On a été occupé à trouver les moyens de délivrer un prisonnier chrétien qui est fort propre pour servir la mission et qui s'y est obligé, par écrit, envers l'évêque de Bérithé, en cas qu'il procure sa délivrance, qui ne se pourra pas faire à moins de 50 écus, qu'il doit à des gentils.

9.- On est entré en pourparlers avec un chrétien originaire de Siam, pour servir d'interprète aux missionnaires, en la place du leur, qui est menacé d'une demeurance^{o12} de membres, qui l'empêche de marcher. On a continué de panser les malades.

10.- On a été panser des malades à la prison dont deux sont presque guéris et les autres sont assurément hors de péril.

11.- On est entré en pourparlers avec le talapoin cocincinois qui voulait avoir les étudiants de notre camp de Cocincinois pour les instruire. Il a témoigné quelque pensée de vouloir demeurer avec ceux de sa nation, pourvu qu'on lui veuille aider à sortir d'avec les talapoins chinois avec lesquels il est fort engagé. On a résolu de travailler à cette affaire, qui est d'autant plus d'importance que le talapoin,

¹² Demeurance : *Demeurance, ou Demourance*, Commoratio. (Jean Nicot, Thresor de la Langue Française, 1606).

Demeurance, subst. fém., vx ou région. **a**) Action de demeurer, de séjourner dans un lieu. *Cette Hospitalière, cause du chagrin qu'on lui fait ici ne peut prolonger sa demeurance à Mirande* (F. FABRE, *Le Chevrier*, 1867, p. 278). **b**) *P. méton.* Demeure, habitation. *Je vous veux emmener à ma demeurance du moment, qui est ce vieux château du Chassin* (SAND, *Les Maîtres sonneurs*, 1853, p. 262).

par l'exemple de sa vie, qui est fort austère, pourrait beaucoup faire de mal ici, à la Cochinchine ou à la Chine.

12.- On a enterré le corps d'un des derniers qui ont été baptisés à la prison. On a été panser et visiter les malades qui y sont, dont quelques-uns ont été guéris par les soins qu'on a apportés à les guérir.

13.- On a baptisé un malade à la prison qui paraît bien disposé. On a été voir ce talapoin cocincinois, qui a promis de faire son possible pour sortir du pagode *[sic]* où il est engagé, pour venir demeurer dans le séminaire avec ceux de sa nation.

14.- Jour de l'Exaltation de Sainte Croix, l'évêque de Bérithé s'est senti extraordinairement porté de demander à Notre Seigneur qu'il le dispensât d'aller en Europe et qu'il lui permît d'aller mourir à la Cocincine, mourir pour l'exaltation de son Saint Nom, ce qu'il a fait. On a pansé plus de malades qu'à l'ordinaire et l'on a été à la prison, pour visiter les malades qui y sont.

15.- On a baptisé un petit enfant d'un gentil en péril. On est allé panser plusieurs malades de plaies, ce qui est de si grand éclat, que, par les rues, voyant passer le Père et ses gens qui l'accompagnent, on lui donne mille louanges, et les gentils disent tout haut qu'il faut avouer que les Pères français surpassent de beaucoup leurs talapoins, en charité et en bonnes œuvres.

16.- On a été visiter un Espagnol qui est au service du roi, lequel a envoyé demander un Père français pour l'assister en sa maladie, qui vient d'un poison qu'on lui a donné par l'instigation d'un de ses ennemis. On a été visiter la prison et panser plusieurs malades.

17.- On a traité avec un chrétien par le moyen de 50 écus qu'on lui prête, qu'il ne rendra point, tant qu'il sera au service de la mission. On a été voir le talapoin cochinchinois

qui persiste à vouloir venir demeurer avec ceux de sa nation, mais il demande encore un peu de temps, pour le faire trouver bon à un mandarin, dont il a quelque dépendance. Un Cochinchinois, qui avait donné beaucoup de scandale, et qui passait pour un renégat, a demandé publiquement pardon à l'église et donné des marques d'un homme qui désire vivre chrétiennement.

18.- On a su par les lettres qu'on a reçues de Mgr de Métellopolis qu'il y a eu ordre secret aux gentils de ne se pas faire chrétiens, sans avoir encore pu apprendre si cet ordre vient de la Cour, du ministre, ou du gouverneur voisin du lieu où est ce prélat, qui écrit qu'il ne tardera pas de venir conférer avec l'évêque de Bérithe. On a reçu lettres de nos missionnaires de Bantan, qui n'ont pu venir, à cause de la guerre des Hollandais. Ils donnent avis qu'il est arrivé de France à Surate trois missionnaires, dont on a rendu actions de grâces à Dieu.

19.- On a été visiter les prisons. On a arrêté la manière que doit être fait notre petit clocher et envoyé acheter les matériaux nécessaires.

20.- On a pansé plusieurs malades et été occupé à faire des onguents. Le ministre a renvoyé le jugement d'un procès pendant entre deux des principaux habitants du camp des Portugais à l'évêque de Bérithe, sur l'appellation interjetée par un d'eux d'une sentence donnée par le capitaine de leur camp, ce qui donne beaucoup de déplaisirs [*sic*] à ceux de ce camp-là, et particulièrement aux Pères jésuites. Ce prélat a renvoyé les parties au 24 de ce mois, pour les ouïr en leurs raisons et ordonner ce qu'il appartiendra.

21.- Notre capitaine cocincinois est revenu de la guerre avec plusieurs de nos Cocincinois chrétiens. On l'a été visiter et rendu toutes les assistances possibles pour le soulager d'une hydropisie, dont il est menacé. On a eu

consolation d'apprendre qu'ils ont fait les prières, matin et soir, dans leurs galères, et professé hautement qu'ils étaient chrétiens et qu'ils mettaient leur confiance en Dieu. Aucun d'eux n'est mort, ce qui n'a pas été de même des gentils, dont plusieurs sont décédés dans leur infidélité.

22.- La galère de nos Cocincinois est arrivée. Plusieurs d'entre eux sont venus voir les missionnaires et raconter le succès de leur voyage. On les a exhortés de recevoir les sacrements, dont ils ont été privés il y a environ huit mois, ce qu'ils ont promis de faire. On a été à la prison panser les malade.

23.- Mgr de Métellopolis est revenu à Siam dans le dessein de n'y tarder que le moins qu'il pourra. Il nous a rendu compte de ce qui s'est passé pendant qu'il a été en mission, avec une joie incroyable à cause de la belle disposition qu'il a remarquée pour la prédication de l'évangile. Il y a eu 28 ou 30 personnes, tant sains que malades, de baptisés, tant par lui que par son ordre. Il a laissé bon nombre de catéchumènes que M. de Chandebois instruit avec un catéchiste. L'affluence des malades est telle que tous les jours on peut faire état de 40 ou 50 malades, qui viennent de divers lieux, chercher du secours à leurs maux, plusieurs desquels se trouvent guéris en peu de temps, ce qui est [p. 548] occasion que les missionnaires sont dans une dernière estime, et ce qui donne lieu à plusieurs de les respecter et d'écouter la religion, qu'on leur prêche, avec attention et désir même de l'embrasser. Les bruits qu'on avait fait courir, qu'il y avait ordre aux gentils de ne pas fréquenter les missionnaires français est [sic] tout-à-fait faux, et ceux qui en ont été les auteurs ont avoué que cela n'était point. Cette imposture a servi pour éprouver la fidélité de deux néophytes, qui déclarent ouvertement qu'ils étaient prêts de mourir pour la religion chrétienne, dont ils faisaient profession.

24.- On a été occupé à ouïr les parties, qui ont été renvoyées pour être jugées par l'évêque de Bérithé, sur l'appel interjeté de la sentence du capitaine des Portugais. Il a été dit que les parties comparassent à la huitaine, pour plaider leur cause par avocat.

25.- On a été à la prison panser quelques malades. On a administré les sacrements à notre capitaine cocincinois auparavant que d'éprouver les remèdes pour sa santé. Sur l'avis, qu'on a donné à l'évêque de Bérithé, que les Hollandais avaient dessein de faire brûler le portrait de Sa Majesté Très Chrétienne, au jour des feux de joie qu'ils préparent, il en a envoyé faire les informations, lesquelles n'étant pas assez constantes, il a résolu de l'envoyer savoir, de sa part, du capitaine hollandais, pour ensuite, agir suivant sa réponse

26.- L'évêque de Bérithé a envoyé chez le fauteur hollandais savoir si ce qu'on lui avait rapporté était vrai, ce qu'il a nié, ni qu'il eût ordre de Batavie de faire rien de semblable, mais seulement de simples feux de joie, priant, au reste, ce prélat que, lorsqu'on lui fera semblables rapports, de lui faire la grâce de lui en envoyer demander l'éclaircissement, auparavant que d'y ajouter foi. On a été voir une mandarine de grande condition, qui est à l'extrémité. On a instruit un homme et une femme gentile, qui désirent être chrétiens.

27.- On a été occupé à recevoir les propositions de plusieurs gentils qu'ils sont venus faire à Mgr de Métellopolis les uns pour entendre parler de la religion, les autres pour pouvoir demeurer dans la paroisse des missionnaires et les autres pour les racheter de ceux, à qui ils devaient de l'argent et venir servir en leur maison. On a baptisé cette mandarine de condition, en secret, pour plusieurs raisons qui ont obligé à cela. On avait déjà traité avec elle plusieurs fois de sa conversion, ce qui a fait qu'elle a reçu ce sacrement avec d'assez bonnes dispositions.

28.- Notre capitaine cocincinois étant mort hier-soir sur les neuf heures, on a été tout occupé au service et à l'enterrement. On lui a fait tous les honneurs qu'il a été possible, parce qu'il est mort en fort bon chrétien.

29.- Mgr de Métellopolis a été voir cette mandarine nouvellement baptisée, qu'il a trouvée dans de bonnes résolutions et en péril. Il est venu quelques gentils pour entendre parler de la religion.

30.- On a travaillé à voir ce procès qui a été renvoyé par ordre de la Cour pour être jugé par l'évêque de Bérithe dont il est parlé ci-dessus. Mgr de Métellopolis est allé voir le ministre qui a remis son audience à aujourd'hui.

Octobre 1674

1.- Sur l'avis que les deux évêques ont eu qu'un roi mahométan, souverain vers Patan, s'est venu offrir au roi de Siam et se faire son esclave, ils ont résolu de donner avis au roi, que l'intérêt qu'ils prennent en ce qui le touche, leur fait prendre la liberté de lui faire dire que l'élévation qu'il fait des Mores, aux premières charges de son État et aux gouvernements considérables, leur fait craindre quelque révolte et quelque risque pour la personne de Sa Majesté.

2.- On a envoyé chez un mandarin, ami des évêques, le prier de la part de l'évêque de Bérithe, de prendre la peine de venir céans, pour qu'il lui puisse communiquer d'une affaire de conséquence. On a été visiter les prisonniers.

3.- On a travaillé à faire élire un Cocincinois chrétien en la place du capitaine qui fût propre pour maintenir la religion parmi ceux de leur camp. On a su que Elvasinorat, More, et quelques autres de ceux de cette nation, quelques Siams [Siamois] et les principaux du camp des Portugais assistèrent, lundi, aux feux de joie que les Hollandais firent faire d'une victoire navale, qu'ils disent avoir remportée sur

les Français et sur les Anglais et pour quelques villes, qu'ils ont reprises sur les Français.

4.- Une personne de considération, ami des missionnaires, est venu traiter de la part du Père Manuel, jacobin, pour faire obéir le Père Fragoso et s'en aller à Goa, suivant l'ordre de ses supérieurs. Les évêques ont répondu que, si ce Père voulait leur remettre entièrement cette affaire et faire ce qu'ils lui diraient, qu'ils s'en chargeraient et l'obligeraient d'obéir à ses supérieurs. Il doit lui porter cette réponse et retourner parler aux évêques.

5.- L'évêque de Bérithé a fait le rapport du procès qui lui a été renvoyé par ordre de la Cour et pris l'avis des missionnaires qui ont donné leur suffrage, suivant lequel on prononcera demain aux parties, qu'il a été mal jugé par le capitaine des Portugais de ce lieu. Le ministre a confirmé la nomination du Cochinchinois chrétien, que les missionnaires désiraient pour être capitaine en la place de celui qui est mort.

6.- On s'est assemblé pour le jugement de ce procès qu'on n'a pu achever, parce que quelqu'une des parties ne s'y est pas trouvée et qu'une autre a présenté quelques pièces nouvelles.

7.- On a eu avis que le religieux de saint François, qui est allé à Tenasserim, y est allé de la part des Portugais d'ici, pour y desservir l'église, jusqu'à ce que le gouverneur de l'évêché de Saint-Thomé portugais y aura envoyé quelqu'un de sa part, et le Père Fragoso, autrefois commissaire du Saint-Office, lui a donné provision contre toute sorte de droit. On a résolu d'attendre les nouvelles de Mr Pérès, pour savoir comment tout se sera passé, afin de recourir à la justice du roi.

8.- Mgr de Métellopolis a été visiter quelques malades. On a été aussi visiter les prisons. Il est venu ici une ambassade du roi de Camboye, qui est fui [= s'est enfui]

dans les bois qui a envoyé reconnaître le roi de Siam et lui demander du canon, de la poudre et du plomb, qui lui a accordés et après que l'ambassadeur a eu son audience, il s'en est retourné.

9.- On a disposé la mère d'un de nos néophytes à recevoir le baptême d'ici à quelques jours. Il s'est présenté un gentil Pegu [Pégouan], pour venir demeurer avec sa famille, avec les missionnaires. Il sait fort bien écrire le siam et le pegu [le siamois et le pégouan].

10.- Sur l'interruption qu'on a faite, depuis quelques temps, de charrier de la brique, l'évêque de Bérithé en a envoyé donner avis au ministre, qui a envoyé un petit mandarin pour avoir soin qu'on a continué à charrier le reste de la brique, le bois, et la chaux, ce qui a commencé à s'exécuter aujourd'hui.

[p. 549]

11.- On a été à la prison, et voir une néophyte moribonde. On a remis le jugement de ce procès dont il est parlé à juger, au 15 de ce mois, parce qu'une des parties a encore quelques pièces à produire.

12.- Mgr de Métellopolis a été prêcher notre sainte religion à un village, à deux petites lieues d'ici. On a été occupé à l'accommodement des héritiers de notre capitaine cocincinois.

13.- On a arrêté qu'on informera de la scandaleuse prédication que fit le Père Philippe Marini, jésuite, le jour de saint Ignace, qui tendait à porter tous les fidèles à ne pas obéir aux brefs du pape, ni au pape même. Le Père Louis de Madre de Dios a présenté une requête contre le Père Antoine, du même ordre, qui a reçu quantité de personnes, sans examen, au Tiers-Ordre de saint François, et les a dispensés de l'an de probation et permis néanmoins de porter l'habit.

14.- On a avisé aux moyens de faire savoir au roi le juste sujet qu'il a de craindre des mahométans qui sont en grand nombre et qui ont les principales charges et gouvernements de l'État, tant par mer que par terre, et qui sont les plus aguerris du royaume.

15.- On a été occupé à achever de juger le procès qui a été renvoyé à l'évêque de Bérithé par l'ordre de la Cour. Il est venu un religieux de saint François voir les évêques, qui était présent à la prédication que fit le Père Marini, le jour de saint Ignace, qui dit avoir oui que ce jésuite dit que, si les peuples du camp des Portugais étaient aussi bien Italiens comme ils sont Portugais qui ne verraient pas seulement les bulles et les brefs des évêques, qui sont faux et subreptices.

16.- On a traité par écrit avec un chrétien qui a promis de servir la mission, au moyen de cinquante écus qu'on lui a prêtés, et qu'on a aidé tirer d'un procès qu'il avait. Tant qu'il servira la mission, il ne doit point rendre les 50 écus, mais s'il venait à changer de résolution, il sera obligé de les rendre.

17.- Le mandarin à qui l'évêque de Bérithé a proposé de parler au roi de l'affaire des mahométans, lui a fait connaître que plusieurs grands de la Cour ont la même pensée que lui, mais qu'ils attendent le temps propre pour cela, parce que le roi est fort prévenu par ceux de cette secte et qu'il faut encore attendre. On a béni nos deux cloches, qui nous sont venues par la voie de Bantam.

18.- On a eu avis qu'un des religieux de saint François, qui est ici, est un fugitif, qui dit aller joindre celui qui est à Tenasserim par l'ordre des jésuites, et que l'autre qui est ici ne veut point retourner à son couvent. On a aussi eu avis que le Père Fragoso ne s'en ira point, et qu'il quittera plutôt son habit que de retourner à Goa. On a été à la prison et pansé quelques malades.

19. On a envoyé une famille de chrétiens qui est engagée en missionnaires s'établir en notre nouvelle paroisse de la Conception pour le service des ouvriers évangéliques qui y sont. On a été visiter quelques malades.

20. On a été panser un blessé de trois blessures, et su la triste mort d'un chrétien du camp des Portugais, qui arriva avant-hier, dans un lieu infâme, où il fut assassiné, sans que trois chrétiens, ses camarades, pussent l'empêcher. On a résolu de faire des instances pour faire détruire ce mauvais lieu. Ce malheureux n'a pas laissé d'être enterré au milieu des plus honorables de l'église des jacobins, quoiqu'il soit mort subitement, du coup qu'il a reçu dans le cœur.

21.- On a été porter des médecines et quelques aumônes à sept ou huit malades de la prison et leur prêcher l'évangile.

22.- On est retourné à la prison pour assister les malades et pour continuer à instruire deux personnes, pour recevoir le baptême, qui sont en péril de mort.

23.- On est retourné à la prison pour le même sujet qu'hier. On a persuadé à un chrétien de se marier à une concubine gentile, dont il a eu un enfant, qui a promis de se faire baptiser, à quoi ce nouveau chrétien a consenti.

24.- On a reçu nouvelles de Mr de Chandebois qui mande que le nombre des catéchumènes augmente, qu'il a baptisé deux personnes et qu'il est mort une néophyte avec beaucoup d'édification. On a pansé plusieurs malades avec succès.

25.- Un Père de l'observance de saint François nommé le Père Anthoine de Sainte Catherine, irrité de ce que le Père Louis de la Mère de Dieu, du même ordre, s'est pourvu devant les évêques, pour un différend qui est entre eux, par le conseil des religieux du camp des Portugais, lui a envoyé

une ordonnance, par laquelle il le somme de se rendre chez lui au plutôt, pour être envoyé à Goa, en son couvent dans trois jours, à peine d'excommunication ipso facto, à quoi il est très mal fondé. Le Père Louis a fait une requête au ministre pour que cette affaire soit renvoyée devant les évêques. Le Père Anthoine est un ignorant de peu d'édification et qui est sorti de son couvent avec licence de son provincial il y a plus de cinq ans, sans [lettres] patentes d'aller chercher des aumônes pour son ordre, qui est un très grand abus. Les évêques ont été occupés à délibérer sur les conséquences de cette affaire.

26.- On a eu une expédition favorable du ministre sur la requête qui lui fut hier présentée par le Père Louis, par laquelle il est défendu au Père Anthoine de procéder contre lui, ni de passer outre à l'excommunication, et ordonne que s'il a quelque action à intenter contre ledit Père Louis qu'il le fera devant les évêques vicaires du pape. On a envoyé vérifier cette ordonnance, dont on n'a pas encore de réponse. On a commencé l'instruction de trois catéchumènes.

27.- On a su la réponse de la signification de cette requête, qui a fort étonné tous les Portugais, et donne grande crainte qu'on ne renvoie, à l'avenir, toutes leurs affaires à juger devant les évêques. Le Père Anthoine a déclaré qu'il avait dessein de faire publier son excommunication dimanche ; mais qu'il ne le fera pas puisque cela lui est défendu par l'ordonnance qui lui a été notifiée. Un des favoris du roi a donné rendez-vous à Mgr de Métellopolis, pour traiter sur le sujet de cette ambassade d'Europe, où ils sont convenus qu'elle ne se pourrait faire cette année, n'ayant pour de nouvelles de la paix et qui la fallait différer l'année prochaine.

[p. 550]

28.- Un prêtre portugais est venu proposer aux évêques d'établir une chapelle dans la ville pour dire la messe et

administrer les sacrements aux soldats du roi qui sont chrétiens, ce qu'on leur a accordé. On a été visiter les prisons et panser les malades.

29.- On a baptisé un enfant de 4 mois dont le père est chrétien et la mère gentile. On a été occupé à délibérer de ce que l'on devait faire sur la publication, qui fut hier faite, aux jésuites et aux jacobins, de l'excommunication du Père Louis, par le Père Anthoine contre tout droit et raison, contre la parole qu'il avait donnée, et contre le respect dû au ministre ; mais tous ces misérables religieux ne pensent qu'à satisfaire leur passion, à brouiller et à contredire aux évêques, sans se mettre en peine du scandale, ni de la perte de la religion.

30.- Les deux évêques ont donné jugement^{o13}, par lequel la sentence du Père Anthoine a été déclarée nulle, qu'elle sera lue et affichée à la porte de l'église et signifié à qui il appartiendra, et pour le différend savoir si l'on peut recevoir des personnes à la profession du Tiers-Ordre auparavant l'an de probation, on a renvoyé cette affaire à juger au pape. On a su que les jésuites firent, dimanche soir, de grandes réjouissances de la publication, qui avait été faite le matin, de cette injuste sentence contre le Père Louis.

31.- On a revu la sentence et résolu de la publier au plutôt. Le premier du camp des Portugais, ami des missionnaires, s'est offert de la faire afficher à l'église des jésuites et en plusieurs autres lieux par une juste indignation qu'il a de l'iniquité de cette excommunication. Le Père Manuel, vicaire des jacobins, récrivait hier au Père Louis qu'elle fut publiée, de grand matin, à son église et affichée à la porte contre son gré ; mais que l'ayant su, il la fut aussitôt arracher en présence de plusieurs personnes.

¹³ « ~~On a donné~~ les deux évêques ont donné jugement » : telle est la phrase écrite dans le Journal.

Mgr de Métellopolis a été visiter la prison. On a pansé des malades d'ulcères très difficiles.

Novembre 1674

1.- On a publié la sentence des évêques qu'on a envoyée à quelques amis du camp des Portugais. Mgr de Métellopolis a baptisé un infidèle moribond, à la prison, qui avait été instruit plusieurs fois de notre religion.

2.- Ignace Done a baptisé un adulte moribond, qui est mort peu après son baptême. Il a aussi baptisé un petit enfant, qui ne peut pas vivre longtemps. Le roi est parti, ce matin pour faire la guerre au roi de Lan-Ian, ce qui a donné lieu à la délibération que Mgr de Métellopolis ira au plutôt, prêcher l'évangile aux environs de notre nouvelle paroisse.

3.- Les évêques ont arrêté entre eux ce qu'ils doivent écrire cette année au pape et à la Sacrée Congrégation pour le bien des missions. On a été administrer les sacrements aux malades.

4.- On a instruit une femme gentile pour être baptisée dans peu de jours. On a été occupé à délibérer sur l'absolution que ce Portugais, qui tua ce prêtre de sa nation, le 1 juin dernier, est venu demander, se soumettant à toute la pénitence qu'on voudra lui imposer. Les jésuites l'ont marié et absous, « in foro conscientiae », mais, comme il a été déclaré excommunié par le commissaire Fragoso, on ne lui permet point d'entrer à l'église. On lui a dit qu'il retournât dans 2 ou 3 jours et qu'on lui donnerait réponse.

5.- On a continué à instruire cette femme qui doit être baptisée dans peu de jours, laquelle a amené sa petite fille pour baptiser, ce qu'on a fait. On a pansé plusieurs malades, qui avaient des blessures de considération.

6.- Les évêques, délibérant sur l'affaire du Père Louis, franciscain, qu'ils ont agrégé à leurs missions et que leurs émules veulent leur ôter, ont résolu d'écrire à ses supérieurs de Goa, et de le retenir dans leurs missions, suivant le décret de la Sacrée Congrégation, confirmée *[sic]* par le pape, par laquelle *[sic]* ils ne peuvent pas retirer leurs religieux des missions. On a été à la prison, visiter les malades et leur faire quelque charité.

7.- On a été visiter quelques gentils qui sont aux galères et leur faire l'aumône. On a aussi été à la prison, instruire 2 ou 3 malades, qui témoignent vouloir être chrétiens. On a pansé plusieurs malades.

8.- On est retourné voir deux infidèles qu'on trouva hier aux galères, malades, qui écoutèrent avec plaisir ce qu'on leur dit de notre sainte religion. L'estime qu'on a de l'efficace [efficacité] des médecines des missionnaires est telle qu'on en est venu demander de quatre endroits.

9.- Sur l'avis qu'on a reçu qu'il partira dans 2 jours une chaloupe pour Cocincine, on a travaillé aux dépêches pour ce royaume-là. L'évêque de Bérithé écrit aux missionnaires de lui envoyer un petit bateau, dans le dessein qu'il a d'y aller consumer son sacrifice, l'année prochaine. On a été visiter les malades et les instruire à la foi.

10.- On a instruit une catéchumène. Jean de Manille, catéchiste, a baptisé une gentile fort malade, et André, clerc, a baptisé deux petits enfants moribonds.

11.- On a ordonné à Joseph de Norais, qui est ce chrétien qui a tué ce prêtre portugais, lequel témoigne beaucoup de repentance, auparavant que de lui donner l'absolution publique, qu'il demandera pardon au peuple, à genoux, à la porte de l'église, à la sortie de la grande messe, du scandale qu'il a donné, par deux dimanches, une fois en cette église et l'autre à l'église des jacobins, dans le district de laquelle le meurtre fut fait. On lui a enjoint aussi de faire dire des

messes pour le repos de l'âme du défunt. Il s'est acquitté, ce matin, de la première obligation, avec édification, et doit satisfaire, dimanche prochain, à la seconde. Mgr de Métellopolis a été voir un gentil fort malade pour lui persuader de mourir chrétien.

12.- On a dépêché un homme avec lettres pour savoir du ministre qui est avec le roi à Lavo [Louvo], ou de ses gens, si les paquets des évêques, qui ont coutume de venir par la voie de Tenasserim, sont venus. On a envoyé aussi au vaisseau, qui doit partir dans tout ce mois pour Surate, pour assurer par cette voie les paquets des missionnaires pour l'Europe.

13.- On a trouvé moyen d'avoir l'excommunication du Père Louis de la Mère de Dieu que le Père Antoine prononça contre lui le 28 d'octobre dernier. On a commencé à s'occuper à faire les dépêches d'Europe et des Indes pour être envoyées par le vaisseau qui doit partir dans tout le mois pour Surate.

14.- On a pansé plusieurs malades. On a été à la prison, et l'on s'est occupé aux dépêches pour l'Europe.

[p. 551]

15.- On a baptisé une infidèle moribonde, et l'on a continué à faire les dépêches pour l'Europe. On a eu des nouvelles que le Père Antoine publia un papier contre les évêques, dimanche, par lequel il prétend qu'ils ne pouvaient casser la sentence d'excommunication qu'il a donnée aux jésuites contre le Père Louis et qu'eux-mêmes encourent l'excommunication en retirant chez eux ledit Père, dont il se rapporte au pape de les déclarer pour tels et d'en faire la déclaration. C'est le Père Philippe Marini qui a fait ce papier.

16.- On a été visiter des malades. Mgr de Métellopolis a traité de la religion avec un savant gentil qui est demeuré

d'accord qu'il y a un Dieu tout-puissant et éternel. On a continué à s'occuper aux dépêches d'Europe.

17.- Le courrier, qu'on avait envoyé à la Cour, a parlé au ministre qui lui a dit que, s'il y avait eu des lettres pour les évêques, qu'il les aurait envoyées. On a cependant appris que les Français ont rendu Saint-Thomé, par composition^{o14}, aux Hollandais et aux Mores, qu'ils s'en sont allés dans deux vaisseaux, sans dire le lieu et que 3 ou 4 des Français, qui étaient à la loge de Masulpatam, ont été tués et quelques autres menés prisonniers à Golconde. Il y a grande apparence que M. de Chamesson se sera trouvé dans cette fâcheuse disgrâce. On a continué à s'employer aux dépêches d'Europe.

18.- La personne qui demande d'être absous [absoute] de l'excommunication pour avoir tué ce mauvais prêtre a fait satisfaction publique à l'église des jacobins. On l'a remis à mardi pour le recevoir. On a été occupé à accommoder un différend considérable entre deux chrétiens.

19.- On a remédié à un grand scandale qui était entre deux chrétiens, et l'on a achevé les dépêches de Rome.

20.- On a été totalement occupé à faire les dépêches de France, parce que celui qui les doit porter à Surate en presse l'expédition. On a été visiter les prisons.

21. Mgr de Métellopolis a parlé de notre sainte religion à quatre religieuses des idoles qui le sont venues voir. Il a donné l'absolution publique à celui qui a tué ce mauvais prêtre qui a donné des marques d'une véritable pénitence. On a achevé les paquets d'Europe et des Indes.

22.- On a achevé les lettres de Cocincine qu'on a mises entre les mains de dix Cocincinois chrétiens qui prétendent

¹⁴ « par composition » : *Composition*, signifie encore Accommodement. *Par composition faite je luy dois tant. venir à composition. entrer en composition.* (DAF, 1694).

s'y en retourner. Ils se sont tous confessés et communiés [*sic*], avec beaucoup d'édification. Tous les paquets d'Europe étant achevés, Mgr de Métellopolis a pris résolution de s'en retourner en mission dans 3 jours. On a aussi arrêté qu'on donnera l'ordre de sous-diaconat à Jean de Manille, aux quatre-temps.

23.- On a été occupé à la lecture d'un libellé, publié à l'église des jésuites contre la sentence des évêques, tout rempli de propositions qui tendent au schisme. On a résolu d'en informer. Il a été fait par un jésuite. Le supérieur des jacobins n'a pas voulu qu'il ait été lu en son église. On a reçu lettre de ce jacobin, qui donne avis aux évêques que le bruit commun au camp des Portugais est qu'il leur veut vendre son église pour neuf cents écus et que les Hollandais l'avaient ouï dire à un Français. Les évêques ont envoyé chez les Hollandais, qui ont passé certificat, par lequel on voit que c'est une des calomnies ordinaires des évêques, dont ce jacobin est fort content.

24.- On a fait une ordonnance pour informer de la juridiction scandaleuse que fit le Père Philippe Marini, jésuite, le jour de saint Ignace, et l'on a été aussi occupé à faire les réponses aux annotations scandaleuses du Père Antoine, qui furent publiées en l'église des jésuites, le 4 de ce mois, en suite de la sentence donnée en faveur du Père Louis de la Mère de Dieu.

25.- On a reçu lettres d'avis de Tenasserim du 29 d'octobre par lesquelles il mande la mort de Mr de Chamesson, en prison, à Golconde, dont on ne peut trop estimer la vertu. On a arrêté de lui faire, demain, un service. Mgr de Métellopolis doit officier. C'est le service qui a retardé son voyage. Il écrit aussi qu'il a reçu un gros paquet où il y a des dépêches de Rome et de France, ce qui a beaucoup consolé les missionnaires.

26.- On a délivré un acte de l'absolution de Joseph de Morais. On a écrit aux inquisiteurs de Goa une lettre pour leur être envoyée avec le libellé du Père Antoine, avec les réponses des évêques à chaque article. Mgr de Métellopolis est parti pour retourner en sa mission.

27.- Cette nuit on est venu demander un confesseur de la part du plus qualifié du camp des Portugais, ami des missionnaires. Mr Langlois l'a confessé ; ensuite, il a fait son testament et a reçu le saint viatique par les mains du Père Manuel, jacobin, qu'on est allé avertir, qui n'a pas fait difficulté de lui administrer, quoique le malade demeure sous le district des jésuites, parce que ce jacobin prétend que la division, que le Père Fragoso a faite de deux paroisses, ne le peut préjudicier. L'évêque de Bérithé lui a envoyé indulgence plénière, en cas que Dieu veuille disposer de lui. Le ministre a fait donner avis à ce prélat qu'il partira, dans peu, un vaisseau du roi pour Bantam, et qu'il fera écrire, de sa part, au général de Batavie de faire rapporter, à la première occasion, les présents que le pape et la Compagnie envoient au roi, son maître.

28.- Le Père Manuel, supérieur des jacobins, a reçu en son église Joseph de Morais après qu'il a vu les lettres testimoniales de son absolution par Mgr de Métellopolis. Jean de Manille a baptisé trois moribonds adultes à la prison qu'il y avait près d'un mois qu'il instruisait. L'évêque de Bérithé a été visiter ce Portugais, ami des missionnaires, qui paraît hors de péril.

29.- On a traité avec le Père Michel, de l'ordre de saint François, qui est un vagabond depuis plusieurs [années], et on a tâché de lui persuader de revenir à soi, et de prendre lettre du Père Louis de la Mère de Dieu, et de s'en retourner

à son couvent, ce qu'il a promis [de] faire. On a changé 343 livres, qui ont rendu 544 ticays et quelques mazes^{o15}.

30.- On a proposé au Père Michel de reconnaître les vicaires apostoliques, en quel cas, il pourra s'en aller à Tenasserim et y demeurer avec Mr Pérez jusqu'à la partance des vaisseaux [pour] Massulpatan. On a été visiter les prisons et quelques malades.

Décembre 1674

1.- On a achevé les paquets pour Surate et les dépêches pour les inquisiteurs de Goa. L'évêque de Bérithé a commencé une retraite qu'il doit continuer pendant cet avent pour demander [à Dieu] où il lui plaît qu'il aille l'année prochaine consumer son sacrifice.

2.- On a été visiter les prisons. L'évêque de Bérithé a senti attrait pour la Cocincine néanmoins [x] que Dieu demandait de lui qu'il fût indifférent, ou pour ce lieu-là, ou pour la Chine, il lui a paru que Dieu veut qu'un des évêques aille à la première occasion qui se présentera.

3.- On a été consoler quelques malades. On a été porter les paquets pour Surate qu'on a mis [entre] les mains d'une personne à qui l'on a promis que lui sera donné cinq écus par le Père Ambroise, lorsqu'il les lui mettra entre les mains.

[p. 552]

4.- On a instruit Jean de Manille, acolyte, du subdiaconat qu'il doit recevoir en quatre-temps. On a été panser un Espagnol blessé d'une grande chute.

¹⁵ « ticay » (ou : tical, tikal, bat) et « maze » (ou : mafos, mayon) sont les monnaies du royaume du Siam.

5.- On a travaillé à l'information du sermon scandaleux du Père Philippes Marini jésuite le jour de saint Ignace et du papier scandaleux du Père Anthoine qui a été lu à l'église des jésuites et qu'on y expose encore tous les jours de fête.

6.- On a donné ordre d'écrire en siam [siamois] plusieurs exemplaires de livres, que Mgr de Métellopolis a composés en faveur de la religion, pour les distribuer. On a reçu nouvelles comme Mr de Chandebos opère de grandes guérisons par la force de sa foi, et qu'il a guéri une femme, qui a été dix jours sans manger, avec de l'eau bénite. On le regarde comme un homme extraordinaire.

7.- On a achevé des matériaux pour faire une maison à Mr de Chandebos, lequel a destiné la sienne pour faire un hôpital. Il est venu trois soldats du roi du camp des Portugais pour se confesser. On a placé nos cloches.

8.- On a reçu lettre de Mr de Bourges du Tunkin du 17 d'octobre dernier, par un vaisseau de Manille qui est venu ici, par laquelle il manda qu'il envoya une relation des affaires de la religion qu'on doit recevoir dans peu de jours, et que le vaisseau où s'était embarqué Mgr d'Héliopolis n'y a point paru, ce qui afflige fort les missionnaires. Il mande aussi les services qu'ils ont rendus à l'équipage d'un des navires du roi de Siam dont l'évêque de Bérithé a fait donner avis au ministre.

9.- Le ministre a renvoyé le jugement pendant, par appel, entre les principaux Portugais, à décider aux évêques, avec défense de se pourvoir de la sentence qu'ils donneront. On a fait amener à notre hôpital un malade, âgé de 60 ans, qu'on a trouvé abandonné dans la rue. On a été visiter les prisonniers et leur faire quelque aumône.

10.- On a été occupé à délivrer des prisons un chrétien originaire de Goa qui était aux fers et qui était pour prendre des résolutions extrêmes, pour éviter les

châtiments qu'on lui faisait souffrir, ce que les missionnaires ont obtenu.

11.- On a été administrer les sacrements à quelques Cocincinois, qui s'en vont trafiquer en mer pour cinq ou six mois. On a pansé plusieurs malades.

12.- On a été visiter les prisons. On a reçu les paquets d'Europe, des Indes, et du Tunkin qu'on a commencé à lire.

13.- Le principal des Portugais, ami des missionnaires, qui a été à l'extrémité il y a peu de jours est venu recevoir les sacrements auparavant que de s'en aller au service du roi. On a continué à être occupé à lire les relations d'Europe et du Tunkin.

14.- Il est venu des personnes dignes de foi qui étaient à la tragédie que les jésuites firent dans leur église dimanche où était le Père Fragoso, où dans les 3 actes parurent des jeunes gens en soutanes et bonnets carrés qui contrefaisaient les incongrus et gens qui avaient perdu le sens, voulant par là se moquer des clercs, ce qui a donné beaucoup de scandale. On a eu avis qu'il s'est passé plusieurs certificats contre le Père Manuel jacobin par lequel on atteste qu'il est homme de mauvaise vie, et qu'il est bien mieux de le révoquer que le Père Fragoso. 4 ou 5 personnes d'honneur se sont assemblées ici, qui ont écrit conjointement aux supérieurs de Goa, que ces certificats étaient faux et mandés par le Père Fragoso et ceux de sa faction.

15.- Jean de Manille est entré en retraite sous l'évêque de Bérithe pour se disposer au subdiaconat. Le Père Manuel, jacobin, a écrit aux évêques qu'il avait reçu lettre de son vicaire général de Goa, de vivre en paix et concorde avec eux et leurs missionnaires, et que pour satisfaire à cet ordre, tous les Portugais lui voulaient du mal et écrivirent contre lui à Goa, et que pour infirmer leur témoignage, il pria les évêques de témoigner par un mot de lettre à ce

supérieur qu'il a bien vécu avec eux, et qui s'acquitte de ses obligations. L'évêque de Bérithé lui a fait réponse qu'il est nécessaire de se voir, sur quoi il a promis de le venir visiter dans quelques jours. Ce religieux a signifié au Père Fragozo l'ordre du Père vicaire général qui lui mande, pour une seconde fois, qu'il s'en retourne à Goa sous peine d'excommunication ; mais ce pauvre religieux lui a déclaré qu'il ne le peut faire.

16.- François, tunkin [tunkinois], est retourné d'un village, qui est à deux journées d'ici, où il a baptisé, depuis un mois, cinq petits enfants malades, qui sont morts après leur baptême. On a travaillé à examiner quelques difficultés proposées par Mr Pérez, qui est à Tenasserim, pour en faire le rapport à l'évêque de Bérithé.

17.- On a été faire les visites ordinaires à la prison. Sur l'avis qu'on a eu qu'il doit partir un vaisseau pour Bantan. On a commencé quelques dépêches pour le Tunkin.

18.- On a baptisé deux petits enfants moribonds. On a instruit depuis quelques jours un malade à notre hôpital, auquel on conféra hier sur les dix heures du soir le baptême parce qu'on craignait qu'il ne mourût subitement.

19.- Sur l'avis qu'on a eu qu'il partait un vaisseau du roi de Siam pour l'île de Java et qu'on pouvait écrire au Tunkin par cette voie, on a mis en délibération si l'on ne devait pas écrire à Mr Deydier de venir ici, en cas qu'il n'ait pas de nouvelle de Mgr d'Héliopolis dans le mois de septembre prochain ; sur quoi, on a résolu devant que de rien déterminer, de recommander cette affaire à Dieu. On a pansé plusieurs malades et instruit quelques néophytes.

20.- Pour éviter le jugement que les évêques devaient donner, en vertu du renvoi fait d'un appel de la sentence du capitaine des Portugais, ceux d'entre eux qui ne croyant pas leur cause bonne ont résolu de payer. Sur l'avis qu'on a eu qu'il devait partir un vaisseau du roi pour Bantan, on a

commencé à faire les dépêches pour le Tunkin et pour l'Europe.

21.- Mgr de Métellopolis est venu passer ici la fête. Il a baptisé devant que de partir de notre nouvelle église, un malade moribond et nous a raconté qu'il y a beaucoup de catéchumènes qu'on éprouve pour leur conférer le saint baptême d'ici à quelques temps. Il nous a aussi parlé de la grande quantité de malades qui viennent de tous côtés et des guérisons extraordinaires que Dieu y opère. On a disposé Jean de Manille, acolyte, pour recevoir demain le subdiaconat.

22.- On a ordonné Jean de Manille sous-diacre. On a envoyé un express au ministre pour l'avertir de lettres du vaisseau de Siam qui est au Tunkin avec la traduction des lettres qu'écrivent Mrs Deydier et de Bourges. On a aussi envoyé un petit paquet à Bantan par un vaisseau [p. 553] de Siam qui va en l'île de Java, pour être envoyé de Bantan au Tunkin.

23.- L'évêque de Bérithe a disposé un homme chrétien qui ne s'est jamais confessé pour faire une confession générale. On a instruit quelques néophytes. On a pansé des malades, et l'on a travaillé à de nouvelles dépêches pour Rome à l'occasion des lettres reçues du Tunkin.

24.- On a disposé et instruit quelques personnes pour recevoir les sacrements. On a été visiter les prisonniers. On a commencé l'oraison des 40 heures avec l'exposition du Très Saint-Sacrement pour demander à Dieu grâce, lumière et bénédiction, sur les missionnaires et les missions.

25.- On a été occupé à administrer les sacrements à environ soixante et dix personnes qui ont communié et à assister aux 40 heures devant le Très Saint-Sacrement.

26.- Il est venu quantité de malades qu'on a pansés. On a été occupé à faire de secondes dépêches pour le Tunkin. Le

principal des Arméniens d'ici et un marchand anglais sont venus demander un passeport à l'évêque de Bérithé, pour un vaisseau qu'ils envoient à La Moque [La Mecque], sur la côte d'Arabie, qui va sous le pavillon anglais, qui leur a refusé, tant parce qu'il a cru de [ne] devoir pas le faire que parce que les Hollandais ont grande part en ce vaisseau.

27.- On a administré le sacrement de confirmation à plusieurs personnes. Il est venu deux talapoins qui se sont venus offrir à Mgr de Métellopolis pour être ses disciples. On a été fort occupé aux secondes dépêches pour Europe pour les envoyer à Surate par la voie de Tenasserim.

28.- Mgr de Métellopolis a baptisé une Siamoise gentile avec sa fille âgée de 5 à 6 ans. Les deux évêques ont écrit à Dom Antonio dont la conversion a été miraculeuse. Il est originaire d'un royaume de Raugairiati[?] qui est à dix journées d'Ougouly, dans le Bengale. Il était brame de religion et marié. Il s'est séparé de sa femme, qui s'occupe comme lui à la conversion des âmes. Ce grand homme a déjà baptisé un très grand nombre d'infidèles. Les évêques étant informés des merveilles que Dieu opère par lui, le sollicitent de venir en leur séminaire, et si Dieu l'appelle au sacerdoce, lui promettent de l'ordonner, que s'il ne le peut pas, ils l'exhortent d'y envoyer plusieurs de ses néophytes pour être élevés à la cléricature.^{o16}

29.- On a fait un mariage de deux néophytes. Les deux évêques ont écrit au pape pour lui demander que l'évêque de Métellopolis soit déchargé d'aller à la Chine et qu'il puisse demeurer à Siam dont il sait parfaitement la langue. Ils demandent encore à Sa Sainteté qu'en cas de mort des évêques d'Héliopolis et de Bérithé, il puisse nommer quelqu'un en leur place, et qu'en cas que lui-même meure que les deux premiers évêques en puissent consacrer un à sa place. Le courrier que l'évêque de Bérithé avait envoyé à

¹⁶ Cf. Journal du 13 juin dernier.

la Cour est revenu qui a rapporté que le ministre lui a dit que le roi a eu fort agréable le service que Mrs Deydier et de Bourges ont rendu au vaisseau de Siam qui est au Tunkin, et qu'il a ordonné qu'on donnera communication des lettres qui lui ont été écrites touchant la mort de Mr de Chamesson, ce que ce ministre a promis de faire au plutôt par un courrier express.

30.- Ignace Done a baptisé un adulte qui est mort 3 jours après son baptême, et un enfant moribond. On a achevé tous les paquets qu'on est allé porter à un pilote, ami des missionnaires, qui va à Tenasserim. On a été porter des saintes huiles au Père Manuel, jacobin, qui en demanda hier aux évêques, par lettres, pour les envoyer aux îles de Timor et de Solor, à tous les religieux de son ordre qui y sont, assurant les évêques qu'il leur viendra rendre ses respects, après que la persécution que le Père Fragoso et les jésuites ont excité contre lui, à leur occasion, sera un peu apaisée.

31.- On a été visiter les prisons. On a enseigné quelques néophytes. On a instruit trois catéchumènes, et l'on a chassé un Français assez nécessaire aux missionnaires, à cause d'un grand scandale qu'il a commis avec une esclave chrétienne.

Fin de 1674